



RAPPORT ANNUEL 2020

Rapport moral | Rapport d'activités | Rapport financier

29 mai 2021



Sommaire

Rapport moral 2020	3
Rapport d'activités 2020	
2020 en 5 actions choisies.....	5
Le réseau des CEN et la Fédération	6
Les projets régionaux.....	8
Le réseau des sites du CEN Auvergne	10
Zoom sur les actions dans le Puy-de-Dôme	12
Zoom sur les actions dans le Cantal.....	14
Zoom sur les actions dans la Haute-Loire	16
Faire partager le patrimoine naturel	18
Partenariats et mécénat	20
Le numérique au service des espaces naturels.....	21
Les politiques publiques	22
Vie associative et bénévole	26
Le Conseil d'administration	32
Le Conseil scientifique	33
La vie de l'équipe salariée	34
Rapport financier	36
Analyse du bilan 2020	36
Analyse des résultats.....	38
Affectation du résultat.....	41
Ils soutiennent les actions du CEN Auvergne	42

Rapport moral 2020

2020, quelle année !

Tout pousse à dire que le bilan est terrible : une crise sanitaire qui a paralysé le monde, qui s'est ajoutée à une crise écologique qui continue de s'aggraver, une crise climatique qui ne peut que s'aggraver... et une crise économique majeure à l'horizon... Un beau cocktail qui espérons-le ne va pas exploser. Mais sachons voir le bon côté des choses !

Nous sommes encore là... Et à aucun moment la survie du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne n'a été en danger. Certes, grâce aux dispositifs gouvernementaux, mais aussi grâce à nous-mêmes. En effet, dans cette situation « extraordinaire », le CEN Auvergne a montré une grande souplesse et des capacités d'adaptation remarquables.

Nous avons déjà engagé un changement de nos méthodes de travail avec une part plus importante du numérique notamment pour les relevés terrains et la gestion des données naturalistes. Mais là, il a fallu s'adapter à de nouvelles méthodes de travail, avec l'irruption de cette notion terrible de « distanciel ». Cela a été le recours démultiplié au télétravail. Certes nous l'avions déjà mis en place mais de manière mesurée. De choisi et volontaire, il est devenu contraint.

L'équipe s'est trouvée fragmentée, il a été difficile de faire vivre l'énergie collective, la pétillance nécessaire des échanges, le partage des doutes et des découvertes... L'isolement a pu faire souffrir certain. Mais je sais que des efforts ont été faits pour que les liens persistent. Merci à tous d'avoir réussi cela. C'est peut être aussi parce que l'équipe était soudée et « vivante » avant le début du confinement, et peut être aussi parce qu'elle a conservé une taille « raisonnable » et humaine. Et puis cela a été également l'irruption envahissante des réunions en visioconférences : à l'avantage de gagner du temps de déplacements a vite succédé la frustration de ces rencontres incomplètes, de ces regards rarement de face, de ces langages corporels tronqués... Et le manque de paysage : ces petits bouts de paysage que l'on capte quand on se déplace même pour aller en réunion...



Notre conseil d'administration a fonctionné et a rempli ses missions au rythme mensuel habituel. Le lien s'est maintenu également entre les administrateurs malgré le passage en visioconférences moins conviviales mais efficaces ; c'est un moindre mal. Mais nous avons hâte de reprendre nos réunions véritables.

Par contre le lien avec les bénévoles et les adhérents a été plus ténu, avec la suppression des sorties animations diverses. Le lancement des groupes locaux a été freiné brutalement avant qu'ils n'aient eu le temps de s'installer.

Que va-t-il rester de tout cela ? Nos méthodes de travail ne seront plus les mêmes. Nous saurons, j'en suis sûre, garder le meilleur, encore faudra-t-il définir collectivement ce qui est le meilleur à la fois pour chacun et pour tous... Et là, les enquêtes « satisfaction au travail » seront des détecteurs précieux.

Si nous avons pu rebondir, c'est grâce également à la réorganisation engagée l'an dernier : un système où chacun peut plus facilement trouver sa place et son rôle, des postes mieux définis, des pôles territoriaux plus simples et plus clairs, une meilleure articulation entre le siège et les antennes. Nous avons lancé ce chantier pour devancer les difficultés de gestion d'une équipe en pleine croissance, et c'est tant mieux car cela nous a aidé à passer le cap de cette année atypique.

Bien sûr, la COVID nous a retardé pour beaucoup de choses. Entre autre, cette année ne nous pas permis de régler un de nos problèmes récurrents : celui des locaux du siège dans le Puy de Dôme. J'ai très bon espoir que 2021 le permette enfin, mais nous en reparlerons.

Malgré ces aléas, nous avons rempli nos missions. Le total net du bilan est en augmentation (*presque 30 %*), signe du développement de notre activité. C'était inattendu dans ces circonstances. Et on note une légère augmentation du bénévolat valorisé ce qui était également inattendu. La répartition des produits par financeurs montre un équilibre entre les deux plus gros à savoir l'État et la Région avec une augmentation des intercommunalités. C'est une bonne prudence et une garantie de plus grande indépendance.

Les animations et stands ayant été pour beaucoup annulés, le nombre d'adhésion a diminué dans une moindre mesure. Ce temps de pause forcée nous a permis de nous projeter sur la suite, en dessinant les contours d'une meilleure organisation de la vie bénévole. Nous en reparlerons très bientôt.

Une de nos missions est de chercher à innover pour donner à la gestion naturelle des espaces toute sa place dans notre société en crise. Le CEN Auvergne sort de son pré carré et continue à explorer seul ou avec la Fédération des domaines et des pistes qui renforcent les bases de nos interventions.

J'en citerai trois :

- Les réflexions en cours avec les Ministères de la Transition écologique et celui de l'armée sur les bilans carbone et la création de labels bas carbone : une piste importante pour montrer comment la biodiversité et la gestion des espaces naturels sont des outils pour la réduction de l'empreinte carbone ;
- Le développement du réseau Sylvae de protection des forêts anciennes, remarquables réservoirs de biodiversité et de captage de carbone ;

- L'engagement pour la promotion des « solutions fondées sur la nature » où là encore le lien est fait entre climat, biodiversité et économie(s) - et j'ajouterais intelligence collective.

Dernière satisfaction que 2020 a apporté à notre réseau – et donc au CEN Auvergne en particulier, celle de voir nos actions et notre future fondation reconnues comme acteur d'importance dans la stratégie nationale des aires protégées. Après l'agrément, c'est une belle consécration.

Je terminerai en vous remerciant tous sincèrement de vos efforts dans cette année difficile, en espérant que 2021 verra la fin - ou du moins la baisse - de cette épidémie déroutante, et que nous saurons malgré tout valoriser les enseignements qu'elle nous aura appris.

Et je formule un vœu : que 2021 soit celle du retour de notre ami Hervé Balmisse dans l'équipe du CEN Auvergne.

Merci de votre attention,

La présidente, **Eliane Auberger**

2020

en 5 actions choisies

01

MARS

LA CRISE SANITAIRE BOUSCULE NOS HABITUDES DE TRAVAIL

L'arrivée de la covid 19 amène le CEN Auvergne à se réorganiser : travail à distance, visioconférence ou encore chômage partiel. Le premier confinement impacte plus durement le service administratif, peu délocalisable, ainsi que l'équipe de gestion, au repos forcé. Les habitudes se prennent néanmoins rapidement, permettant d'aborder un deuxième confinement en toute sérénité... ou presque !

LANCEMENT DU PROJET AGRO-ÉCOLOGIQUE DU PLATEAU DE CHASTEL-MARLHAC

Après une forte implication de propriétaires et la concertation locale intégrant les habitants, les élus et les usagers du plateau de Chastel-Marlhac, un projet agro-écologique prend forme, permettant l'arrivée d'un couple d'éleveurs ovins et d'un paysan boulanger, tous en agriculture biologique. Les ambitions sont multiples et devraient suivre : une étude pour la restauration de plus de 8 hectares de zones humides, la plantation de deux vergers conservatoires, la valorisation du plateau au gré d'un chemin, la fabrication de murets en pierres sèches et encore d'autres choses à imaginer. Un projet de territoire construit pour et avec les acteurs locaux !

02

JUIL.

CLAP DE FIN POUR LA FERMETURE DES TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON

Engagée en 2015, la fermeture des anciens tunnels ferroviaires des gorges du Chavanon s'est achevée en 2020. À raison d'un chantier par été, l'objectif était de sécuriser les sites en empêchant la circulation du grand public et de garantir le calme de sites d'hibernation, et ainsi la préservation des chauves-souris.

03

JUIL.

LE CEN AUVERGNE PRIMÉ AUX ASSISES DE LA BIODIVERSITÉ

Durant les Assises de la biodiversité, organisées par l'Office français de la biodiversité, IDEAL Connaissances et l'association « Les Eco Maires », le CEN Auvergne a reçu le prix national du Génie Ecologique 2020, catégorie Réhabilitation des services écosystémiques. C'est le chantier d'effacement de protection de berges de Maringues, réalisé en 2019, qui a été ainsi récompensé ! Ces travaux, réalisés dans le cadre du Contrat territorial Val d'Allier, ont permis à la rivière de retrouver à sur ce site un espace de liberté.

04

OCT.

05

NOV.

UNE OPÉRATION DE RESTAURATION DE ZONES HUMIDES PILOTE À MONLET

Dans la Haute-Loire, une restauration de zones humides s'est déroulée à Monlet avec le soutien des élèves du lycée de Saugues. Désireux de s'inscrire dans une démarche respectueuse de l'environnement, le nouveau propriétaire a bénéficié de conseils personnalisés de la part du CEN Auvergne. Après étude, il a été décidé de planter des feuillus, principalement des aulnes et des bouleaux, essences adaptées au sol humide et permettant au couvert végétal ainsi qu'aux espèces endémiques, de s'épanouir dans ce milieu.



Marais de Limagne (A. Soissons)

La stratégie régionale d'action foncière et de gestion des sites

En 2020, les six Conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne-Rhône-Alpes ont élaboré leur stratégie d'action foncière et de gestion des sites pour les dix années à venir. **Objectif** : mettre sur le papier nos priorités d'intervention en adéquation avec les outils nationaux et régionaux existants.

Les six Conservatoires d'espaces naturels agissent de manière concertée autour du Plan d'action quinquennal. Structuré en 3 axes et 11 objectifs, la stratégie d'actions foncière et de gestion des sites est le premier d'entre eux. Elle se concentre sur un axe important des Conservatoires d'espaces naturels : **le développement du réseau des sites protégés**. Ainsi, cette dernière se focalise sur l'animation territoriale, et ne porte pas sur l'accompagnement par les CEN des politiques publiques (*Natura 2000, espace naturel sensible, réserves naturelles*).

Cette stratégie construite à six voix concerne les 12 départements de la Région : elle sera par la suite précisée à l'échelle locale. Elle se fonde sur la connaissance actuelle des enjeux de la biodiversité, et qui pourra être précisée avec une meilleure connaissance... Autre élément majeur, la stratégie réaffirme l'importance pour les CEN de savoir s'adapter aux opportunités : la mise en vente d'une parcelle peut arriver à tout instant, et cette parcelle ne sera plus sur le marché foncier pour des dizaines d'années. Les CEN doivent être capables de réagir rapidement, sur la base de critères d'analyse robustes.

Et au niveau national ?

UN NOUVEAU PROGRAMME LIFE DANS LE RÉSEAU

Depuis 2014, la convention nationale avec le Ministère des Armées a été renouvelée. Localement, les actions se sont développées pour atteindre 35 partenariats sur 40 terrains militaires en 2017. En 2020, le programme Life NaturArmy prend la suite du programme Life défense nature 2mil. **Objectif** : promouvoir et renforcer l'Armée comme gestionnaire des sites Natura 2000 en France et en Europe, atteindre une gestion exemplaire de ces sites et démontrer le rôle majeur de l'armée sur ces derniers. De septembre 2019 à décembre 2023, un budget de 2 701 085 € sera consacré à ses actions.



DES AVANCÉES MAJEURES EN VUE DE LA CRÉATION DE LA FONDATION DES CEN

En 2020, Julie Babin rejoint le Fonds de dotation pour assurer sa transformation en Fondation reconnue d'intérêt public. Elle a engagé un minutieux travail pour mettre au point le contenu et la valeur de la dotation initiale et la préparation de l'acte de transfert. Ce travail, long et rigoureux, est toujours en cours avec l'aide des Conservatoires d'espaces naturels dont les apports constituent la plus grosse part de la dotation initiale. 2020 a également vu la mise au point des textes constitutifs et la finalisation de la gouvernance.

LE CONTEXTE



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

- Chef de file biodiversité
- Construit le SRADDET, un schéma global qui prend en compte la biodiversité dans le développement du territoire
- Accompagne les Parcs Naturels Régionaux (PNR), crée les Réserves Naturelles Régionales (RNR), tutelle d'agrément des Conservatoires d'espaces naturels (CEN)



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

- Est garant des engagements internationaux, dont Natura 2000
- Définit la Stratégie des Aires Protégées (SAP) et anime sa déclinaison...
- Etablit les protections réglementaires : réserve naturelle nationale, arrêté préfectoral de protection de biotope...
- Tutelle d'agrément des CEN

LA STRATÉGIE D'INTERVENTION DES CEN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET SES 5 FACTEURS D'INFLUENCE

1 CHANGEMENT CLIMATIQUE

Anticiper au mieux les évolutions dans les années à venir, tant dans le choix des sites que dans les modalités de gestion

2 CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Inscrire les actions dans le SRADDET et au-delà : la continuité écologique relève de tous les acteurs. Un enjeu à croiser avec le changement climatique !

COMPENSATION ÉCOLOGIQUE

Renforcer les étapes d'évitement et de réduction, repérer des sites pour orienter la prise en charge de la compensation, sans anticiper l'achat de terrain

4 NATURE ORDINAIRE

A prendre en compte au cas par cas en priorisant les conventions et les Obligations Réelles Environnementales

5 ZONES D'ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Concilier les usages avec les fonctionnalités écologiques, dans le cadre d'un dialogue entre les parties prenantes



MILIEUX FORESTIERS

Interventions prioritaires sur les forêts à gros bois laissées en libre évolution ainsi que sur les trames bocagères (haies, bosquets, alignement d'arbres remarquables)



MILIEUX OUVERTS

Objectif : actions de préservation sur 61 500 ha. Priorisations autour des prairies sur sols pauvres et des milieux chauds et secs, enjeux où se rejoignent agriculture et biodiversité.



ZONES HUMIDES

Renforcer les actions de restauration en intégrant leur espace de bon fonctionnement, garantissant une ressource en eau de qualité et en quantité



ESPÈCES

Restreindre cette clef d'entrée aux Plans Nationaux d'Actions en lien avec des actions foncières et aux plans biogéographiques d'action conservatoire animés par les CBN



GÉOTOPES

Prioriser les actions sur une vingtaine de géotopes définis selon les inventaires régionaux, en s'attachant à diversifier les types de milieux naturels (prairies fleuries, pinèdes, etc.)



Sylvae : le réseau de vieilles forêts se développe et s'affranchit des frontières auvergnates

Depuis 2018 le CEN Auvergne anime le projet « Sylvae : réseau de vieilles forêts ».

Le principe est simple : acheter des parcelles de vieilles forêts représentatives des grands types forestiers présents en Auvergne pour les laisser en libre évolution. Zoom sur une année 2020 riche pour ce projet.



Des sapinières du Meygal aux chênaies thermophiles du bassin de Maurs, le réseau Sylvae souhaite représenter la diversité des types de forêts rencontrés en Auvergne.



L'animation foncière menée localement ainsi que diverses opportunités nous conduisent à un bilan 2020 positif avec, au total, plus de 30 hectares de promesses de vente signées. Plusieurs parcelles vont donc venir agrandir le réseau de vieilles forêts sur le Puy-de-Dôme (secteurs de la Chaîne des puy et de la vallée de la Clidane), le Cantal (secteurs de la Rhue et du bassin de Maurs) et la Haute-Loire (secteurs du bassin du Puy, du Mégal, de la vallée de la Borne et du Haut Allier). La finalisation de ces acquisitions est prévue en 2021 chez le notaire.

Les acquisitions de parcelles de vieilles forêts sont menées grâce à la mobilisation de fonds publics (*fonds européens notamment*) et de fonds privés. En 2020, plusieurs mécènes ont choisi de soutenir le projet Sylvae :

- La Fondation « European Outdoor Conservation Association » (EOCA) a octroyé la somme de 20 000 € au CEN Auvergne pour les acquisitions foncières ;
- La Fondation Lemarchand pour l'Équilibre entre les Hommes et la Terre soutient des projets associatifs : elle a également contribué à hauteur de 20 000 € ;
- La division régionale de l'entreprise RISO (*photocopieurs et imprimantes reposant sur une technologie plus respectueuse*

de l'environnement) soutient le projet Sylvae grâce à un don de 5 000 € ;

- L'association Combrailles Durables a choisi le CEN Auvergne pour un don de 2 500 €, sur lesquels 500 € sont attribués au projet Sylvae.

Ces dons viennent soutenir l'animation foncière, les acquisitions, des projets de communication ou l'achat de matériel pour les activités bénévoles.



Pour rejoindre la communauté des vieilles branches, rendez-vous sur cen-auvergne.fr, rubrique Les Projets > Sylvae ou contactez Nathalie (04 73 63 00 08 - vieassociative@cen-auvergne.fr)



L'année 2020 est également marquée par la mise en place de la communauté des vieilles branches. Elle regroupe les adhérents et les bénévoles souhaitant s'impliquer dans la mise en œuvre du projet Sylvae. Les missions sont multiples :

- Rechercher de nouvelles parcelles à acquérir (*veille foncière et/ou vérification sur le terrain*),
- Réaliser des inventaires généralistes et naturalistes,
- Enrichir la banque images de Sylvae,
- Devenir ambassadeur du projet, etc.

Le lancement officiel a été organisé le 17 octobre 2020 dans le Cantal.

Grâce notamment aux photos des bénévoles actifs, un compte Instagram dédié à Sylvae ([@sylvae.cen](https://www.instagram.com/sylvae.cen)) a aussi été créé et le projet d'une exposition photographique collaborative initié. Son but sera de faire connaître le projet et le CEN Auvergne, d'informer et de sensibiliser le grand public sur le sujet des vieilles forêts et enfin, d'inciter les gens à soutenir Sylvae financièrement.



Au-delà des frontières de l'Auvergne, le projet Sylvae a fait des émules au sein du réseau des Conservatoires d'espaces naturels. À l'échelle massif central et même au-delà, plusieurs CEN portent des actions autour de la maîtrise foncière de parcelles de vieilles forêts avec un objectif de libre évolution.

Cela nous a conduit à imaginer l'élargissement à l'échelle inter CEN du projet Sylvae qui devient désormais un programme des Conservatoires d'espaces naturels au niveau national.



Mise à jour de la base foncière : il n'y a pas de fumée sans feu



Cette année était synonyme de finalisation et de mise en route de la base foncière du CEN Auvergne avec, à la clé, la diffusion du premier bilan foncier global grâce à ce nouvel outil. Malheureusement, l'incendie qui s'est déclaré dans la nuit du 9 au 10 mars 2021 dans le Datacenter SBG2 d'OVH a détruit l'intégralité du serveur et a retardé la finalisation de la mise à jour de la base foncière. Cette année encore, un bilan foncier global ne peut pas être délivré.

L'année 2020 est une petite année en termes de nouveaux sites maîtrisés (+ 9 sites, + 73 hectares). L'année particulièrement perturbée n'y est certainement pas pour rien : offices de notaires fermés pendant quelques semaines, contacts tardifs ou complexes avec les propriétaires et les nouvelles municipalités...

La réactualisation de contrats continue malgré tout ! Le CEN Auvergne a notamment renouvelé sa convention sur le camp militaire de Bourg-Lastic (*Puy-de-Dôme*) sur 686 hectares et sur les bords de Morge à Artonne (*Puy-de-Dôme*) suite à un changement de collectivité, propriétaire du site (*environ 3 hectares*).

Pour le reste, ce sont des sites « historiques » dont la maîtrise s'étoffe (+29 hectares) comme sur la tourbière de Vergnes des Mazes dans le Cantal, le marais de Limagne et le marais d'Ours en Haute-Loire, ou encore sur les puys de Crouël, Tobize, Chomontel, sur la Colline de Mirabel, aux sources de Joze et au Bois de Cordeloup dans le Puy-de-Dôme.

Pour les nouveaux sites (+43 hectares), ce sont les zones humides qui sont à la fête, avec en particulier le développement d'un réseau de tourbières préservées dans les massifs de l'Artense et du Sancy (5 sites pour 31,5 hectares) avec entre autres l'acquisition des tourbières de Coussounoux.

Maitrise foncière et d'usage supplémentaire en 2020

Département	Nombre de sites	Surface en hectare
Cantal	1	7,09
Haute-Loire	1	15,91
Puy-de-Dôme	9	50,74
Total	9	72,73



Tourbière du cimetière enragé (J. Tommasino)

LES NOUVEAUX SITES DU RÉSEAU CEN AUVERGNE (A : ACQUISITION / C : CONVENTION)

Département	Commune	Nom du site	Surface (ha)	Maîtrise*
Cantal	Lanobre	Les Vergnes des Ouls	0,46	A
Haute-Loire	Torsiac	Gorges de l'Alagnon - Bois de la Croze	0,77	c
Puy-de-Dôme	Bagnols	Tourbière du Cimetière enragé	4,17	C
	Châteauneuf-les-Bains	Zone humide des Prés Dimanche	0,71	C
	Issoire	Val d'Allier à Issoire	9,74	A
	Picherande	Tourbières du bois de Domais	6,83	C
	Saint-Genès-Champespe	Tourbière de l'Arbre-Broussoux	7,11	C
	Saint-Genès-Champespe	Tourbières de Coussounoux	12,80	A
	Saint-Rémy-de-Blot	Mares des Cotis et des Gouyards	0,43	C



Le Ministère des Armées, un partenaire foncier !

Camp de Bourg-Lastic

Premier propriétaire foncier de l'État avec 274 000 hectares en métropole et en Outre-mer, le ministère des Armées s'engage progressivement avec les Conservatoires d'espaces naturels depuis 1997 sur un premier camp militaire en Poitou-Charentes (*Montmorillon*) jusqu'à aujourd'hui près de 50 sites sur 80 000 hectares. L'Auvergne n'échappe pas à la règle avec le camp militaire de Bourg Lastic (*Puy-de-Dôme*), avec une première convention signée en 2010 et renouvelée en 2020.

Souvent vastes, généralement créés au XIX^{ème} siècle et interdits d'accès au public, les sites militaires ont évité les mutations destructrices et sont devenus de hauts lieux de biodiversité. Le camp de Bourg-Lastic abrite ainsi près de 100 hectares de zones humides (*prairies, tourbières, zones humides*), donnant naissance à des affluents du Chavanon. Dominé également par une jeune forêt, il constitue un puits de carbone non négligeable. Après une première phase d'amélioration des connaissances, les prochaines années seront l'heure de quelques actions de restauration de tourbières.



Elixir de jeunesse pour les mares bocagères des Combrailles

Lancé en 2019, le projet de restauration des mares communales des Combrailles du CEN Auvergne a rencontré un vif succès. Sur les 44 candidatures reçues, 20 mares ont été retenues sur des critères de répartition géographique, de coûts d'intervention et d'engagements de la collectivité pour la suite.

Après la définition des travaux réalisée au printemps 2019 avec l'appui de Charline Cottebrune, stagiaire dédiée au projet, une première série de chantiers s'est déroulée à l'automne suivant. Des coupes d'arbres et d'arbustes ont pu se faire grâce à l'appui de bénévoles ; l'entreprise Faure TP est quant à elle intervenue pour des curages comme à Blot-l'Église, Lisseuil, Pouzol et Saint-Rémy-de-Blot. Les travaux se sont poursuivis en 2020 : élagages et curages ont été réalisés par l'équipe de gestion du CEN Auvergne à Condat-en-Combrailles, Miremont, Pouzols, Saint-



Coupe d'arbres sur la mare de Miremont

Gervais-d'Auvergne, Saint-Georges-de-Mons, Saint-Priest-des-Champs.

Les travaux sur les six dernières mares seront réalisés à l'été 2021. La plupart des sites ont connu également une redécouverte d'un patrimoine bâti oublié (*murets, puits, lavoirs...*).

Ces travaux ont permis de relancer une dynamique sur ces sites souvent abandonnés et de tisser des liens avec des communes peu impliquées sur des problématiques environnementales. Des démarches ont émergé différemment à Sauret Besserve, Manzat, Saint-Quentin où les communes se sont engagées par des travaux en régie ou par l'intervention d'un conseil municipal de jeunes. D'autres projets seront intégrés à des démarches pédagogiques : mare pédagogique pour l'École des Sciences à Châteauneuf-les-Bains, mares dans l'enceinte du Lycée agricole de Saint-Gervais-d'Auvergne. Les sites les plus remarquables ont fait l'objet de signatures de convention de gestion (5 sites, 9 mares, 3,5 ha).

Un suivi des amphibiens quelque peu perturbé en 2020 a permis de confirmer au total près de neuf espèces sur ces sites dont le retour du Triton crêté sur une mare et la découverte d'une rare characée (*sorte d'algue*) en cours de détermination. L'ensemble de ces sites sera intégré dans un plan de gestion « Mares des Combrailles » en cours de finalisation.



Un avant / après saisisant sur la mare de Villeneuve à Lisseuil

Le projet de restauration des mares des Combrailles s'est inscrit dans le cadre d'un appel à projets Biodiversité de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne : 40 000 € ont été alloués au projet du CEN Auvergne. C'est donc l'ensemble de la « boîte à outils » CEN qui aura été utilisé pour maîtriser la complémentarité des démarches : appel à projet de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour les travaux, contrat Natura 2000 pour le suivi, dotation Région pour le plan de gestion.



Inventaire et restauration des tourbières de l'Artense

Le CEN Auvergne a réalisé un inventaire de tourbières sur trois communes de l'Artense : Egliseneuve-d'Entraigues, Saint-Genès-Champespe et Saint-Donat. Objectifs : actualiser et regrouper les données éparées, qualifier les dégradations constatées et hiérarchiser les enjeux de restauration, pour instaurer une dynamique de restauration des tourbières du secteur. Bilan de ce projet lancé en 2018 et dont le travail s'achève courant 2021.



Pour commencer ce projet réalisé en lien avec le Parc Naturel Régional (PNR) des Volcans d'Auvergne, les connaissances des deux structures ont été synthétisées puis complétées lors de permanences en mairie où élus et usagers ont pu venir échanger sur le sujet. Pour ce faire, une plateforme cartographique en ligne a été mise à disposition, permettant de rendre accessible et interactive toute cette première phase d'inventaires.

En complément, des visites de terrain ont permis de qualifier les sites (*tourbières ou non*) et de les décrire. Les atteintes ou menaces visibles ont été notées dans l'objectif de contacter les gestionnaires ou propriétaires concernés afin de leur proposer une résorption des points noirs.

Cette action d'inventaire et de restauration de tourbières dégradées n'est pas isolée, ancrée dans un secteur riche en sites à préserver. Le travail s'est inscrit dans une dynamique de réseau avec le PNR des Volcans d'Auvergne et le réseau « Tourbières », ainsi qu'en lien avec des actions transversales de préservations des espèces, en particulier dans le cadre du Plan National d'Action Maculinea et Odonates (*cf. page 25*). Pour ne pas doubler ou oublier des sites, la coordination des actions a été primordiale.

Le travail sur les tourbières a eu des conséquences au-delà des objectifs :

- Deux conventions cadres pour la gestion des zones humides des communes de Saint-Genès-Champespe et Picherande ont été signées,
- Un site a été acquis : les tourbières de Coussounoux,
- En 2021, 12 tourbières sont intégrées dans le plan de gestion multi-sites pour bénéficier de diagnostics et propositions d'actions plus poussées.

Le bilan en chiffres

- 69 tourbières identifiées,
- 22 sites définis comme prioritaires pour la mise en place de travaux,
- 4 conventions de gestion signées avec les propriétaires,
- Les partenariats avec les communes ont permis de réaliser des chantiers sur 5 sites de 2018 à 2020, 2 sites supplémentaires en 2021.
- 23 m³ de déchets ont été évacués sur des chantiers bénévoles et salariés.

Le reste des sites non-aboutis :

- 3 refus de propriétaires,
- Propriétaires difficiles à contacter
- Dossiers non réalisables dans les délais (*travaux trop conséquents, étude préalable à réaliser, etc.*)



Inventaire et valorisation des mares de l'Alagnon

Dans la continuité des actions déjà menées avec le Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses affluents (SIGAL) sur les zones humides du bassin versant de l'Alagnon, le CEN Auvergne a initié en 2020, dans le cadre du Contrat Territorial Vert et Bleu Alagnon un programme d'actions visant à préserver, gérer et valoriser le réseau de mares et lacs de chaux sur ce territoire.

En 2020, le CEN Auvergne a ainsi accueilli Bastien Gironde, étudiant en licence professionnelle pour mener à bien ce travail d'inventaire, de caractérisation et de priorisation des sites. Un focus a également été fait sur trois espèces à enjeux : le Triton crêté (*amphibien*), l'Agrion à lunules (*libellule*) et le Flûteau nageant (*flore*).

Au total, ce sont 132 mares et lacs de chaux qui ont été recensés.

La caractérisation des sites a permis de montrer qu'environ 45 % d'entre eux présentent une ou plusieurs dégradations. Ces dernières sont le plus souvent liées aux pratiques agricoles : surpiétinement, drainage et eutrophisation (*enrichissement excessif en éléments nutritifs*) mais également plus ponctuellement à des pratiques de type comblement et dépôt de déchets sauvages.

Concernant le cas particulier des lacs de chaux, 92 % d'entre eux sont dans des stades de comblement très avancé ou total. Ces observations sont à mettre d'une part en lien avec l'assèchement de ces milieux via des fossés et, d'autre part, avec les phénomènes d'atterrissement naturel de ces milieux.

L'ensemble de ces résultats sont importants à prendre en compte dans la future stratégie d'intervention sur



Le Flûteau nageant, une plante rare et menacée, découverte sur de nouvelles localités du bassin versant Alagnon. (B. Gironde)

le territoire. En effet, il est important de maintenir un réseau de sites avec des stades variés d'évolution permettant d'accueillir un éventail large de la biodiversité associée à ces milieux.

Le travail réalisé en 2020 permet d'avoir une base solide pour engager une animation locale et un programme d'actions sur les sites prioritaires. Plusieurs contacts ont d'ores et déjà été pris en fin d'année avec des communes du territoire (*Peyrusse, Charmensac, La Chapelle d'Alagnon...*). Les premiers retours positifs ont aussi permis d'organiser des temps d'échanges avec les élèves du lycée Louis Mallet de Saint-Flour pour approfondir le diagnostic des sites et préfigurer de manière précise les actions à mettre en œuvre. Des premiers chantiers de restauration ont été programmés dès le premier trimestre de 2021.





Réseaux de tourbières et laquets de Panouval

Depuis 2019, une convention de gestion et de préservation a été signée avec la commune de Saint-Urcize (Section du Panouval) et le CEN Auvergne pour assurer la préservation sur le long terme de cet unique réseau de tourbières sur le plateau de l'Aubrac.



Perché à 1330m d'altitude, ce plateau d'une trentaine d'hectares est original par sa configuration : un réseau de plus de 20 petits lacs tourbeux temporaires est disséminé autour d'une mosaïque de végétations agropastorales (*pelouse à Nard raide, lande à callune et myrtille, et pinèdes*). Ces dépressions, creusées il y a plusieurs milliers d'années par le passage des glaciers, abritent aujourd'hui des tourbières à sphaignes, avec par endroit une production de tourbe (*turfigenèse*) encore active. Ces communautés de tourbières hautes sont ceinturées par des végétations hygrophiles

et aquatiques. On trouve au sein de ces petites zones en eau, des herbiers à Fluteau nageant (*Luronium natans*), une espèce protégée et menacée en Auvergne. Le reste des zones humides du site abrite une belle population d'Azuré des moulières, un papillon protégé, emblématique du Massif central et qui pond ces œufs sur la Gentiane pneumonanthe.

Le plan de gestion du site élaboré en 2020 a permis d'identifier les éléments qui influencent l'évolution du site et les opérations de gestion nécessaires pour maintenir et améliorer l'état de conservation des habitats. Le pâturage et le changement climatique sont les principaux facteurs qui ont un impact sur l'évolution du site. Le pâturage extensif est donc favorable au maintien de l'état de conservation des landes et pelouses de montagne ; pour autant il génère du piétinement à l'origine des dégradations des zones en eaux situées sur les périphéries des laquets. Le changement climatique, quant à lui, est à l'origine de baisses de précipitations et d'enneigement qui contribuent à accentuer l'assèchement estival des zones humides et à amplifier certains des effets négatifs du pastoralisme sur les tourbières.

Dans le but de réduire l'impact du pâturage sur ce réseau de tourbières, le CEN Auvergne accompagnera la commune et les exploitants agricoles sur des travaux d'aménagement agropastoraux et la restauration fonctionnel d'un laquet.

Principales actions envisagées

- Mise en place d'un cahier des charges pastoral
- Mise en défens de certains laquets pour réduire l'impact du piétinement
- Restauration d'un laquet par bouchage d'un fossé drainant en exutoire
- Création et mise à disposition d'une plaquette pédagogique



20 ans après, le retour des moutons sur les pelouses du Mont Denise

Le Mont Denise abrite des pelouses remarquables désignées au titre de la politique européenne Natura 2000, dont certaines sont propriété de la commune d'Espaly-Saint-Marcel. Pâturées jusque dans les années 2000 par des moutons, ces pelouses n'ont plus été entretenues à la suite du départ en retraite de l'exploitant.

Peu d'agriculteurs étaient intéressés pour reprendre

l'exploitation de ces parcelles compte-tenu du contexte péri-urbain du Mont Denise (*ce volcan domine le bassin du Puy-en-Velay*) et des nombreux conflits



d'usage (*fréquentation importante, pratique sauvage de sports motorisés, vol occasionnel du bétail*). Par conséquent, elles étaient été ainsi colonisées par des nappes de Genêt à balai.

Un parc de pâturage¹ sur deux hectares a été créé durant les mois d'octobre et de novembre 2020

dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Ces travaux ont été portés par le CEN Auvergne, animateur du site et gestionnaire des pelouses communales d'Espaly-Saint-Marcel, suite à la signature d'un bail emphytéotique de 50 ans en 2019.

Des chicanes piétons ont été installées

de part et d'autre du parc de pâturage pour l'accès au public. Elles permettent ainsi aux riverains de continuer leurs activités non impactantes pour le milieu (*promenades, trail, footing, pique-nique, parapente*), la pratique des sports motorisés étant interdite. Des panneaux de police ont été installés au printemps 2021 pour en informer les usagers.

Enfin, des panneaux d'information ont été disposés sur les deux chicanes piétons pour sensibiliser le public

aux enjeux des travaux mais aussi pour les informer de la présence de chiens de protection qui garderont le troupeau, et par conséquent, de la fermeture temporaire des chicanes pour des raisons de sécurité. Une concertation en ce sens a été mise en place avec l'éleveur.

¹ Ces travaux ont été financés par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'Etat.



Tourbière de Goudoffre (A. Soissons)

L'inventaire des zones humides du Haut bassin de la Loire est terminé !

Une zone humide est un milieu régulièrement inondé où l'on trouve de l'eau stagnante une partie de l'année et qui permet la présence de plantes adaptées (*plantes aquatiques ou hygrophiles*). Les zones humides sont des milieux indispensables aux services naturels multiples : elles stockent le carbone, régulent les crues, filtrent et épurent l'eau des nappes et des cours d'eau, et sont des réservoirs de biodiversité. Leur prise en compte par les collectivités, les particuliers, les gestionnaires constitue un enjeu environnemental de premier plan.

L'inventaire de terrain s'est consacré aux zones humides de plus de 5 000 m², superficie permettant de mailler le territoire de manière plus précise et plus intéressante qu'habituellement (*les inventaires regroupent généralement des sites de plus d'un hectare, soit 10 000 m²*). Il a été réalisé dans le cadre du Contrat territorial Haut bassin de la Loire soutenu par l'Agence de l'eau et le Département de Haute-Loire.

Au final, ce sont 2 400 hectares qui ont été répertoriés sur les 57 000 hectares du bassin versant, soit environ 4 % du territoire. Et une belle surprise pour toute l'équipe : 65 % des zones humides sont proches de l'équilibre naturel, c'est-à-dire non dégradées ou trop abîmées par la main de l'homme. Il reste cependant 35 % de zones humides dont l'état est préoccupant et dont il faut maintenant s'occuper.

Le CEN Auvergne travaille depuis 2018 sur l'inventaire des zones humides du Haut Bassin versant de la Loire. Après un début délicat avec les acteurs locaux, la démarche mise en oeuvre sur la base d'un dialogue territorial s'est avérée riche et payante pour la prise en compte et la préservation des zones humides. La confiance s'est tissée peu à peu avec l'ensemble des acteurs, aboutissant à des résultats très positifs !

Le contrat territorial permet de mettre en œuvre des actions à travers des diagnostics et des plans de gestion, des travaux de restauration, ainsi que la cellule d'assistance technique zones humides, dispositif permettant aux propriétaires de bénéficier gratuitement de conseils personnalisés. En 2021, plusieurs dossiers sont en cours de montage sur le Mézenc, en domaine agricole (*franchissement de cours d'eau, abreuvement déporté...*) ou encore dans les gorges de la Loire, à Goudet, dont la « plage » fait l'objet de toutes les attentions. La cartographie a aussi permis d'intégrer les zones humides aux documents d'urbanisme : les atlas ont été envoyés aux 40 communes concernées, permettant l'accès à l'information sur ces milieux fragiles, au plus grand nombre.





Les fabuleux rocantins et autres histoires naturelles



Si la Covid 19 a bousculé nos quotidiens, elle a également fortement impacté le calendrier d'animations nature rendant impossible (ou presque) la réalisation de sorties sur le terrain. C'est ainsi que lors du premier confinement, un nouvel outil a ainsi fait son apparition : le Rocantin.

En ces temps de confinement ou d'éloignement, le numérique vient à notre secours ! S'il ne remplace bien évidemment pas la qualité des rapports humains, il peut nous permettre de garder le contact, de nous divertir ou encore d'apprendre. C'est dans cette idée que sont nés « les Fabuleux rocantins et autres histoires naturelles du CEN Auvergne », un format vidéo en deux temps :

- Entre conte et histoire naturelle, une première vidéo, concoctée par Lorène, parle d'une espèce étonnante ou d'un milieu naturel remarquable. Par exemple, le cycle de vie inhabituel l'Azuré de mouillères est mis en lumière lors du premier épisode ;
- En complément, une seconde vidéo, préparée par Nathalie, apporte un éclairage plus scientifique et naturaliste : en marge de la présentation de notre célèbre papillon, les internautes ont appris ce qui caractérise les insectes.

Pour la suite, les Rocantins s'intéresseront à l'Ophrys mouche, une orchidée qui maîtrise l'art du camouflage, et à la pollinisation. L'objectif serait de produire deux duos de vidéos, pour garder le lien !



Préserve ton terrain de jeux !



En 2020, Paul Meneghin (stagiaire) et Régis Delpuech (volontaire communication et vie associative), ont mobilisé les sportives et les sportifs autour de nos espaces naturels ! Le principe : inciter les pratiquants de trail, randonnée, canoë ou tout sport extérieur à se filmer sur leur lieu de prédilection et expliquer leur geste permettant de concilier sport et nature. Au total, 11 vidéos partagées sur les réseaux sociaux ont permis de sensibiliser de nouvelles personnes sur de bons gestes à adopter !

Le bilan presse 2020



Sans surprise, la revue de presse 2020 est impactée par la crise sanitaire : les confinements ont impacté les déplacements des journalistes (notamment TV). Les grilles de programmation locales (radio et télévision) ont été bousculées de mars à août, les déclinaisons régionales s'appuyant sur les relais nationaux. Cela se ressent donc sur la répartition, avec plus de parution web que papier.

Cela n'impacte pas pour autant les retombées : malgré une revue plus faible en quantité, l'équivalent en achat d'espace est plus fort qu'en 2019.

Côté réseaux sociaux, l'audience est **en constante progression** dans la lignée des années précédentes. Deux nouveaux comptes ont été créés :

- Le projet Sylvae dispose de son propre compte Instagram (@sylvae.cen) et s'ouvrira aux collègues du réseau dès que possible ;
- Le CEN Auvergne a ouvert sa page LinkedIn.



L'Office français de la biodiversité soutient le CEN Auvergne à Saint- Genès-Champespe

Les 12 et 13 février 2020, 350 personnes se sont réunies à Chamonix à l'occasion du séminaire de lancement institutionnel de l'Office français de la biodiversité, clôturé par le Président de la République. Soucieux de limiter l'impact environnemental lié à son organisation, l'OFB a pris des mesures de réduction de CO2.

Elles ont notamment porté sur les déplacements en privilégiant les modes de transport les moins émetteurs (*train, covoiturage*), limitant ainsi à 27 tonnes les émissions de CO2 liées à l'organisation de ce séminaire. L'OFB s'était engagé à les compenser en concourant au financement d'un projet ayant un impact significatif en matière de captation de stockage de CO2.

C'est le projet de restauration de tourbières, proposé par le CEN Auvergne, qui a ainsi été retenu en raison de son gain annuel potentiel important de séquestration de carbone. La somme de 1780 € a ainsi été versée au CEN Auvergne pour soutenir l'acquisition foncière du site, également soutenue par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Beaucoup de tourbières ne sont pas en bon état écologique. Au fil des années, elles ont subi de nombreuses atteintes et les drainages ou les remblais mis en place sur ces territoires les ont perturbées. Elles jouent pourtant un rôle primordial : archives naturelles qui se sont constituées durant des siècles, elles ont un rôle hydrologique important



et contribuent à réguler le climat. Elles représentent un stock de carbone important qui s'est accumulé durant des millénaires mais, dégradées, elles relarguent ce carbone dans l'atmosphère. Ainsi, il existe un double enjeu : préserver les tourbières en bon état pour conserver le stock de carbone existant et restaurer les tourbières dégradées pour éviter tout « relargage » dans l'atmosphère.

Située sur la commune de Saint-Genès-Champespe, les tourbières de Coussounoux font partie d'un ensemble de 13 hectares acheté en 2020 par le CEN Auvergne. Outre la partie tourbière (1,4 hectares), l'acquisition a permis d'intégrer les zones humides attenantes ainsi que la totalité des sources qui alimentent les tourbières en eau. Une première phase d'étude réalisée a permis de mieux comprendre leur fonctionnement et d'estimer leur profondeur. Elle a aussi mis en avant une zone de tourbière très dégradée que des travaux passés ont dissimulé sous une actuelle prairie banale. 2021 verra la réalisation du plan de gestion, en lien avec les acteurs locaux et notamment les agriculteurs pour mieux comprendre ce site et concilier les usages : il permettra de déterminer ensuite les travaux de restauration dès 2022.



La géomatique au service des espaces naturels : de la nouveauté en 2020 !

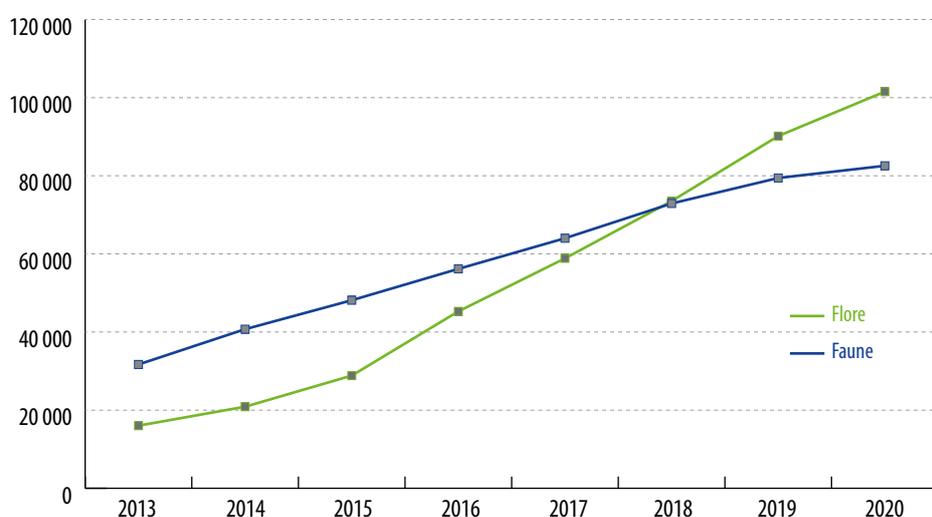
Malgré la crise sanitaire, les données naturalistes continuent leur avancée avec 184 084 données présentes dans la base naturaliste SICEN dont 14 582 données saisies en 2020.

Aujourd'hui toutes les données du CEN Auvergne sont accessibles en détails sur le site portail du Muséum national d'Histoire naturelle (openobs.mnhn.fr). Avec ces transmissions de données, le CEN Auvergne affirme son envie de mettre à disposition un maximum de ses données.

SAISISSEZ VOS DONNÉES SUR SICEN !

L'utilisation de SICEN est réservée à tous les adhérents et bénévoles du CEN Auvergne. L'accès se fait sur demande auprès de Julia Roig : julia.roig@cen-auvergne.fr

SUIVI ANNUEL DU NOMBRE DE DONNÉES

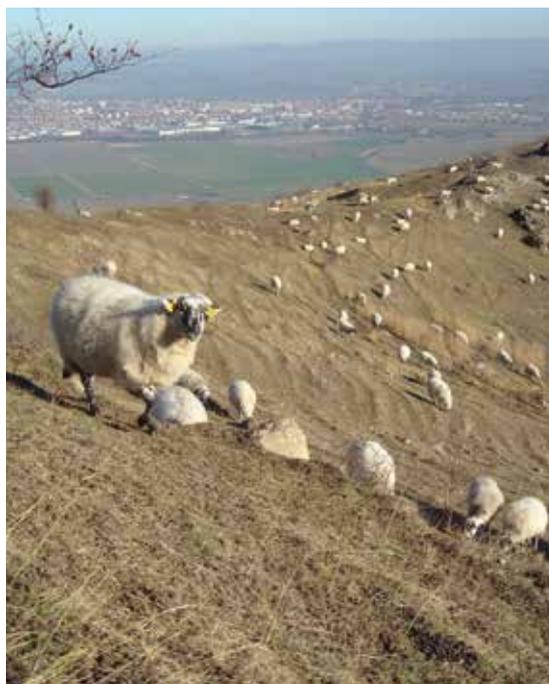


Géonature, un portail participatif pour les données de l'Est Cantal !



Depuis 2017, dans le cadre d'un appel à projets pour l'Atlas de la Biodiversité Territoriale sur le territoire du Syndicat des Territoires de l'Est Cantal, le CEN Auvergne accompagne ce dernier sur le volet géomatique notamment. Afin de valoriser les données naturalistes collectées à travers des sciences participatives (cartes-sytec.cen-auvergne.fr) et des inventaires naturalistes, le CEN Auvergne et le SYTEC ont mis en place un nouvel outil open source : **GéoNature Atlas**.

Cet outil, développé par le Parc National des Ecrins, permet de diffuser et de valoriser les données naturalistes d'un territoire à travers un atlas dynamique en ligne. Cet atlas permet de consulter les observations soit à l'échelle d'une espèce (*son aire de répartition sur le territoire, le nombre d'individus observés pour cette espèce, sa répartition altitudinale, ...*), d'une commune ou d'une communauté de communes. L'outil est en cours de finalisation et sera opérationnelle à l'été 2021. Une belle manière de faire découvrir au plus grand nombre la biodiversité qui nous entoure !



L'embroussaillement du puy de Mardoux : le bilan, 10 ans après !

Site emblématique du CEN Auvergne dès 1998, le puy de Mardoux situé au pied du plateau de Gergovie a fait l'objet d'une remise en pâture il y a près de 20 ans par un troupeau de moutons de race Rava sur un parc d'environ 28 hectares.

Le puy de Mardoux est reconnu pour abriter de grandes superficies de pelouses sèches à fort intérêt. Il abrite entre autres de nombreuses espèces végétales menacées et le légendaire papillon Hermite, qui est en très forte régression sur le territoire national.

En 2010, un suivi de l'embroussaillement a été mis en place afin d'évaluer l'efficacité du pâture par le troupeau. Trois indicateurs d'état ont été relevés : la hauteur des buissons, leur recouvrement

et le taux de présence du *Brachypode rupestre*, graminée indicatrice de déprise dans les pelouses, qui étouffe le reste de la végétation.

Ce suivi a été reconduit 10 ans plus tard en 2020 afin de dresser un bilan de la gestion.

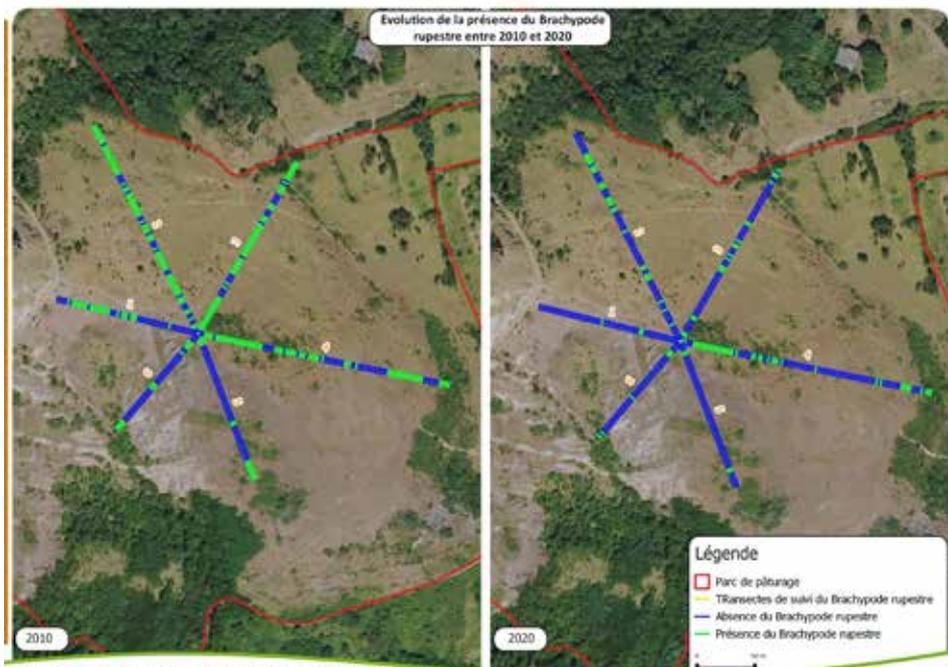
Très bonne nouvelle : le taux de présence du *Brachypode* a diminué de plus de la moitié sur le site au profit d'espèces de pelouses (20,6 % en 2020 contre 53,5% en 2010).

Les moutons ont donc bien œuvré et la gestion paraît plus que satisfaisante ! En parallèle, les buissons se sont maintenus dans les mêmes recouvrements qu'en 2010. A noter un secteur devenu plus ouvert suite au débroussaillage mené par l'agriculteur du site.

Natura 2000 en quelques chiffres

- 29 298 sites en Europe, soit 18 % des territoires
- 1 776 sites en France représentant 12,9 % du territoire métropolitain

Retrouvez la liste des ENS sur lequel intervient le CEN Auvergne sur cen-auvergne.fr rubrique Les projets, ENS



Mise en oeuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 FR 8301035 « Vallées et coteaux xérothermiques des Couzes et Limagne » Suivi de l'embroussaillement du Puy de Mardoux



Un berger de retour sur la réserve naturelle régionale du puy de Marmant

Afin d'entretenir les pelouses sèches de la réserve naturelle régionale (RNR) du Puy de Marmant, le pâturage ovin a été identifié comme solution. Initialement prévu pour 2021, un test a pu être effectué au printemps 2020 dans le cadre d'un projet porté par le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et le lycée agricole de Rochefort-Montagne.

Le Plan de gestion 2020-2024 de la réserve naturelle régionale du Puy de Marmant, validé à l'automne, a inscrit dans ses objectifs la préservation des pelouses sèches, qui avec la géologie, sont les deux enjeux caractéristiques et prioritaires du site pour les cinq prochaines années. Afin de lutter contre l'embroussaillage de certains secteurs de pelouses dans la parcelle communale, une remise en pâture par des ovins est prévue dès 2021 après des travaux de remise en état des parcs de pâturage ainsi que certaines zones de parcours sur le sommet du puy.

En 2020, une opportunité de tester le parcours avec un troupeau de 50 brebis de race Rava par un berger accompagné de son border collie s'est présentée grâce à un projet expérimental de pâturage de sites naturels porté par le syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne en partenariat avec le Lycée de Rochefort-Montagne. En effet, depuis 2015, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne a créé

un troupeau mobile gardienné en lien étroit avec le Lycée professionnel agricole de Rochefort-Montagne. Ce dispositif test, destiné à la réouverture d'espaces naturels embroussaillés et fragiles, permet également d'accompagner l'évolution de l'élevage dans le domaine pastoral en essayant d'autres techniques de pâturage tout en diversifiant l'alimentation des ovins par l'introduction de ligneux. Ce troupeau permet ainsi d'expérimenter du pâturage en dehors de parcs conventionnels afin de pouvoir transférer cette expérience à des éleveurs intéressés pour pâturer des espaces similaires.

Mi-avril et afin d'évaluer la faisabilité de pâturer le puy de Marmant, Estéban Gueneuc, berger, et Alice Chazal, directrice de l'exploitation agricole du lycée ont réalisé une visite de terrain. Il a ainsi été décidé de mener une première expérimentation sur la RNR du Puy de Marmant avec un troupeau de 50 brebis de race Rava. Les pensionnaires ont pris leur quartier le 22 juin et pour une courte durée (*environ 1 semaine*),

afin de ne pas trop impacter la végétation et les insectes hébergés. Objectif : contenir le développement des broussailles tout en préservant les milieux naturels et les espèces présentes.



Pourquoi la race RAVA ?

La race Rava est une race ovine locale originaire des Monts Dôme, avec une toison blanche aux longues mèches la protégeant des intempéries. Sa tête et ses pattes sont nues et mouchetées de brun. Sa sauvegarde fait partie de la préservation du patrimoine culturel et des savoir-faire car elle est rustique et présente des qualités maternelles avérées (*bonne fertilité, pas de problème de mise-bas, adoption d'agneau orphelin*). Cette race rustique de taille moyenne (*de 55 à 70 kg pour une brebis adulte*) est frugale et bonne marcheuse, aptitudes indispensables pour parcourir les pentes du puy de Marmant pour se nourrir !



Une nouvelle vie pour l'ENS Méandres de l'Allier (ex Joze-Maringue)



Boire de Vinzelle (CEN Auvergne)

Entre le pont de Joze et le Bec de Morge, l'Espace Natuel Sensible Méandres de l'Allier est l'un des rares secteurs puydômois où la rivière présente une dynamique fluviale active, à l'origine d'une très riche mosaïque de milieux naturels. Que de chemin parcouru ici depuis 1993, dates des premières actions du CEN Auvergne dans le cadre du « LIFE Loire Nature » avec la LPO Auvergne !

En 1993, les espaces naturels et la fonctionnalité de la rivière n'étaient pas reconnus comme enjeu prioritaire.

Si la défense d'un nouveau mode de gestion de l'Allier a créé le débat, quelques actions symboliques ont permis de préserver et faire reconnaître l'intérêt patrimonial de ce secteur de 14 km de rivière Allier. C'est ainsi qu'en 2001, le Département le labellise « Espace naturel sensible » et prend le relais du CEN Auvergne pour porter les acquisitions. Durant une quinzaine d'année, le Département a apporté son soutien foncier et financier aux actions « Plan Loire » du CEN Auvergne et de la LPO. Mais la maîtrise foncière est une démarche de longue haleine sur ce vaste site de 800 hectares caractérisé par son parcellaire très morcelé avec de longues parcelles perpendiculaires à la rivière et larges de quelques mètres. En 2016, les élus du Département ont donc réaffirmé leur souhait de s'investir sur ce territoire avec l'élaboration d'un plan de gestion de l'ENS,

renommé « Méandres de l'Allier », et dont la réalisation a été confiée au CEN Auvergne.

De 2018 à 2020, le CEN Auvergne a ainsi associé les huit collectivités concernées* pour élaborer un projet partagé de préservation et valorisation de cet ENS : conversion d'une peupleraie en forêt alluviale et sentier de découverte à Joze, restauration et mise en valeur d'un bras mort à Crevant-Laveine, préservation des forêts alluviales matures à Maringues, actions avec les agriculteurs pour favoriser le pâturage des prairies naturelles à Luzillat, sont des exemples d'actions proposées aux côtés de la nécessaire gestion des incivilités nombreuses sur ce site. Ces actions s'appuient notamment sur le foncier communal et sectionnal, avec pour ambition de constituer un projet de territoire associant le Département, les collectivités et acteurs locaux réunis autour d'objectifs communs.

Fin 2020, les huit collectivités concernées ont témoigné auprès du Département leur adhésion au projet et leur volonté de contribuer à sa gouvernance. Le travail de concertation a ainsi porté ses fruits et le CEN Auvergne espère maintenant que le Département confirmera le socle novateur de cet ENS, gage de synergie et d'efficacité pour la préservation de ce site original.

* Communes de Joze, Culhat, Crevant-Laveine, Maringues, Vinzelles et Luzillat ; Communautés de communes de Plaine Limagne et Entre Dore et Allier

A propos de...

Portées par les Conseils départementaux selon des modalités différentes, les politiques des Espaces Naturels Sensibles permettent de mener des actions de préservation et de gestion sur des espaces naturels dans le cadre de partenariats avec les collectivités locales.

Retrouvez la liste des ENS sur lequel intervient le CEN Auvergne sur cen-auvergne.fr rubrique Les projets, ENS



Des actions en faveur de l'Azuré des mouillères

Le secteur Artense Cézallier présente un fort enjeu pour l'Azuré des mouillères, papillon bénéficiant d'un Plan Régional d'Actions (PRA) en Auvergne-Rhône-Alpes. En effet, cette zone accueille de nombreuses stations de ce papillon aussi, des actions de gestion en sa faveur y sont conduites. Retour sur trois expérimentations menées depuis 2018 pour sa préservation.

Sur la tourbière de Jouvion à Saint-Donat

(Puy-de-Dôme), la Gentiane pneumonanthe, plante indispensable au cycle de vie de l'Azuré des mouillères, est en voie de régression. Sur cet ENS du Puy-de-Dôme (animé par le PNR des Volcans d'Auvergne) et dans le cadre du PRA, le CEN Auvergne avait testé en 2018 des décapages de matière végétale selon trois épaisseurs différentes : 15, 30 et 45 cm de profondeur. Des semis de graines de Gentianes pneumonanthes, récupérés sur le site, avait été faits juste après selon trois modalités, une par profondeur : pas de semis, semis, semis sous couvert (léger paillage).

À l'été 2020, un suivi a permis de mettre en évidence la présence de Gentianes pneumonanthes en fleur, dont certaines accompagnées de pontes d'Azurée des mouillères ! Le décapage qui semble le plus favorable à la gentiane est celui effectué à 15 cm puis vient celui à 30 cm. La végétation n'a pas encore pris sur le plus décapé, possiblement à cause de la stagnation importante d'eau au printemps. Ce sont donc des résultats encourageants et qui, sans pour autant décaper chaque tourbière, permettront d'orienter les pratiques de gestion sur de nombreux sites.

Même problématique et même cadre sur les zones paratourbeuses du Bois de Domais, à Picherande

(Puy-de-Dôme). Là, cinq hectares ont été laissés en libre évolution et une remise en pâturage a été faite sur deux autres hectares environ. L'équipe de gestion

Le cycle de vie étonnant de l'Azuré des mouillères

L'Azuré des mouillères pond ses oeufs sur une plante et une seule : la Gentiane pneumonanthe. Des petits oeufs blancs ponctuent alors les pétales bleus violets de cette belle fleur. Une fois écloses et repues, les larves de papillon se laissent glisser au pied de la gentiane et émettent une odeur de fourmi, mais pas n'importe laquelle : la fourmi *Myrmica*. Si celle-ci est présente sur le site, elle se fera dupée : prenant les larves de papillon pour les siennes, elles les rapatrient en fourmillière pour les loger et les nourrir tout l'hiver !

du CEN Auvergne a posé des clôtures permettant à huit génisses de pâturer deux fois 15 jours environ, en période sèche. 2020 fut la première année de pâturage, des suivis seront nécessaires pour suivre l'évolution des gentianes et des papillons et adapter la gestion.

Sur les 12 hectares du site du Cimetière Enragé à

Bagnols (Puy-de-Dôme), c'est également le retour du pâturage qui est testé, sur environ 4,5 hectares. Deux chevaux de race Mérens ont commencé à pâturer le site à l'automne 2021 et déjà un effet d'ouverture se fait sentir, augurant de source de lumière pour l'éclosion des Gentianes pneumonanthes. Des résultats à suivre dans le temps !

Outre l'aspect préservation des Azurés des mouillères, ces actions permettent de mieux connaître les exigences de l'espèce et d'affiner les actions de gestion. Ces expérimentations permettent également de tisser de nouveaux liens avec les agriculteurs et les municipalités locales et ont donné lieu à des partenariats plus larges. C'est ainsi que de nouvelles conventions de gestion ont été signées.





L'évolution des adhésions en 2020

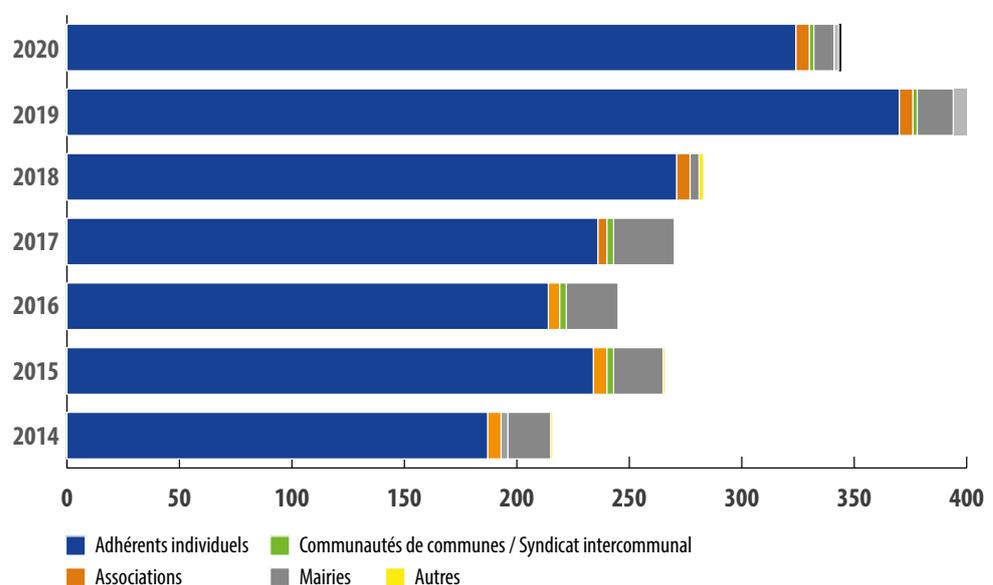
L'année 2020, marquée par la crise sanitaire et le manque de contact avec le grand public (animations, formations, activités bénévoles, tenues de stands, etc...), voit le nombre d'adhérents légèrement baisser par rapport à l'année précédente. On compte donc 343 adhérents (au lieu de 400 adhérents en 2019), dont 324 personnes physiques et 19 personnes morales (soit 6 associations, 2 communautés de communes, 8 communes, 1 structure publique et 2 structures privées).

Pourtant le CEN Auvergne a véritablement besoin de ses adhérents afin de lui garantir une assise citoyenne forte ! Ainsi, voici trois bonnes raisons d'adhérer au CEN Auvergne :

1. Pour témoigner de **sa sensibilité et de son attachement** à la préservation du patrimoine naturel en Auvergne !
2. Pour rejoindre de nombreux citoyens qui soutiennent des actions concrètes pour la préservation de la nature !
3. Pour conforter le CEN Auvergne !

ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS

depuis 2014



Au CEN Auvergne, les années sont établies du 1^{er} janvier au 31 décembre : l'assemblée générale a lieu au printemps suivant. Ainsi, une personne ayant adhéré en 2020 est considérée adhérente du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Cette personne pourra voter à l'AG correspondante au printemps 2021, qu'elle soit adhérente 2021 ou non.



Arrivée de Nathalie, nouvelle chargée de la vie associative et bénévole

Après une année 2019 perturbée par l'absence prolongée de l'ancienne salariée, Nathalie Devezeaux rejoint l'équipe en février 2020 pour dynamiser la vie associative et bénévole.

Une mission qui ne lui est d'ailleurs pas étrangère car Nathalie nous vient du réseau des CEN et occupait un poste similaire dans le Nord-Pas-de-Calais. Mais manque de chance, la Covid-19 a fait également son entrée, limitant fortement les activités de terrain. C'était donc l'occasion de revoir certains outils de la vie associative et bénévole et de proposer de nouvelles activités comme la communauté des vieilles branches en lien avec le projet Sylvae a vu le jour. De beaux projets sont également prévus pour 2021, affaire à suivre donc !

Une enquête pour mieux connaître les adhérents

Une enquête a été lancée au printemps auprès des adhérents afin de faire le point sur la vie associative et les missions bénévoles, et de connaître leurs éventuels besoins et souhaits. Au total 99 personnes y ont répondu. Voici un rapide retour sur les résultats et perspectives

Les adhérents soutiennent le CEN Auvergne principalement par sensibilité pour la préservation de la nature et parce qu'ils partagent les valeurs et les méthodes d'actions des CEN.

Les adhérents sont satisfaits à 93% des actions menées !

Environ 30% des adhérents participent aux sorties nature et missions bénévoles. Pour ceux qui n'y participent pas, la raison est principalement le manque de temps. Concernant le bénévolat, les adhérents s'impliquent principalement dans

le groupe Verger et le groupe Chantier (*environ 30 %*), suivi par le groupe Natur'actif et la mission des conserv'acteurs (*environ 20 %*).

Pour finir, une dernière question importante était de connaître leurs éventuels besoins et souhaits. **Ainsi, les outils qui touchent à la nature semblent le plus intéresser les personnes interrogées.** En effet, les formations naturalistes sont en tête, ainsi que les dépliants sur des thématiques naturalistes. On note ensuite une envie de lettre d'informations plus détaillée. Ces souhaits ont été entendus, la lettre mensuelle (*destinée*

exclusivement à nos adhérents) propose depuis ce début d'année trois nouvelles rubriques, mettant en lumière un site du CEN Auvergne, une espèce phare et un bénévole impliqué. Un dépliant sur les insectes pollinisateurs sauvages verra prochainement le jour et un programme de formations naturalistes devrait être proposé en 2022.



L'évaluation du bénévolat en 2020

Pour 2020, le bénévolat représente un montant de 82 542 €, pour environ 450 journées-homme.

Cela représente une légère hausse par rapport à 2019 (80 564 € pour environ 434 journées-homme). Cependant, il est difficile de comparer ces deux années pour deux raisons :

- l'absence prolongée de l'ancienne chargée de la vie associative et bénévole en 2019 a fortement limité l'animation des activités bénévoles et leur suivi ;
- la crise sanitaire de 2020 a considérablement réduit les actions de terrain.

La méthode d'évaluation comptable du bénévolat au CEN Auvergne a été mise au point et validée par le commissaire aux comptes et le Conseil d'Administration du 20 mars 2015.

	Méthode	Heures	Montant
Bénévolat 2020 : relevé des heures	Relevé	1 701	41 446 €
Conseil d'administration	Relevé	534	17 800 €
Conseil scientifique	Relevé	144	4 816 €
Conserv'acteurs de sites	Estimation	770	18 480 €
TOTAL		3 149	85 542 €
		450 journées / homme	

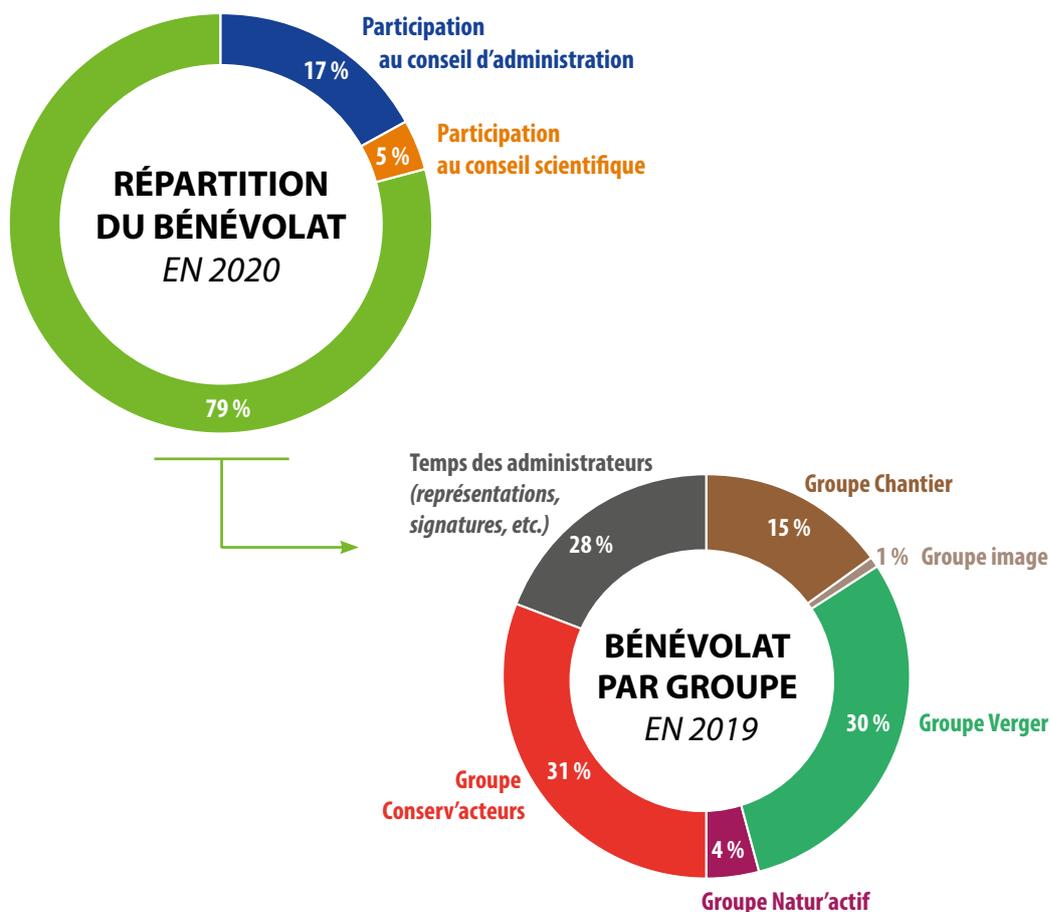
BÉNÉVOLES : PENSEZ À NOTER VOS TEMPS !

Afin de faciliter le suivi des temps bénévoles, nous mettons à votre disposition des tableaux pour vous permettre de noter au fil de l'année le temps que vous consacrez à vos actions bénévoles.

Téléchargez-les sur le site Internet (cen-auvergne.fr, Rubrique Agir avec nous > Devenir bénévole)

CELA NOUS PERMET AINSI DE VALORISER TOUTES VOS ACTIONS DANS LE BILAN DE NOS ACTIONS !

Pour toute question, contactez
Nathalie Devezeaux,
vieassociative@cen-auvergne.fr



En 2020, malgré un contexte difficile et l'annulation d'une mission de volontariat, nous avons pu compter sur la présence d'Ameline Guillet, de septembre à décembre, et Régis Delpeuch (de mars à décembre à mi-temps) = 1044 heures au total soit 64 journées-homme.



Un chantier d'envergure entre scouts et bénévoles vers la colline de Mirabel

La tâche était lourde avec de nombreux déchets dont de l'électroménager et 1500 pneus à extraire du vallon de Marcoin.

Mais la trentaine de bénévoles peut être fière d'avoir finalisé ce chantier de nettoyage. En août, qu'ils soient scouts, bénévoles du CEN Auvergne, habitants de la commune de Malauzat ou réfugiés de l'association CeCler, les participants se sont relayés pendant plusieurs jours afin d'éliminer cette décharge sauvage située aux abords de l'Espace Naturel Sensible de la colline de Mirabel. Ce chantier a bénéficié du soutien du Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) qui a pris à sa charge la partie logistique. Enfin, le nettoyage des chemins sur le secteur et la mise en place de clôtures, l'apport de nouveaux déchets devrait être limité. La commune de Malauzat va étudier toutes les possibilités qu'elle peut mettre en place pour empêcher de nouveaux dépôts sauvages.

Le bilan en chiffres

- 20 tonnes de déchets évacués (notamment 1 500 pneus, c'est-à-dire 17 tonnes)
- Coût de 3 500 €

En outre, les jeunes « Scouts - Guide de France » de l'Oise qui sont venus prêter main forte à l'opération de nettoyage ont profité de quelques activités du CEN Auvergne. Sous la houlette de Nathalie, ils ont pris part à une initiation à la science participative Spipoll (*Suivi Photographique des Insectes POLLinisateurs*) et visité une ferme de la colline, accompagné de Romain, chargé de projets du territoire.

Les sources salées mises à l'honneur

Malgré la crise sanitaire, les bénévoles du groupe image, animé sur ce projet par Alexandre Julhien, ont réalisé quelques activités.

Ainsi, une première expérimentation a vu la création d'un calendrier nature qui invite à découvrir les sources salées auvergnates ! Il s'agit d'un milieu naturel original, intimement lié à l'histoire géologique de la région, qui peut abriter une flore maritime aussi dénommée « halophile » (*halos : le sel, phile : qui aime*). Ces sources salées sont très fragiles et classées d'intérêt communautaire par l'Union Européenne. Ce calendrier est consultable et téléchargeable sur le site internet du CEN Auvergne (*rubrique Actualités*). Les photographies ont été prises sur trois sites gérés par notre association : la source de Sainte-Marguerite, les sources de Médagues et la source de Bard.



Fort de l'intérêt suscité par nos adhérents pour ce nouvel ouvrage, qui permet de valoriser les sites naturels et la biodiversité auvergnates, un calendrier nature 2022 vous sera proposé sur la thématique des insectes pollinisateurs sauvages. N'hésitez-donc pas à nous transmettre vos clichés !



Groupe verger : une année 2020 fort juteuse !

De la collecte de variétés locales à la récolte des fruits, en passant par la plantation et la taille d'arbres, le groupe Verger comprend plusieurs bénévoles experts et passionnés, engagés en toutes saisons pour la conservation de variétés auvergnates. Retour sur certaines actions réalisées en 2020 !



Lors du chantier annuel de taille du verger de Tours-sur-Meymont début 2020, les bénévoles ont prélevé des greffons en vue d'actions de conservation. Deux bourses aux greffons - l'une à Riom, l'autre à Tours-sur-Meymont - ont ainsi permis aux personnes intéressées de récupérer des baguettes de jeune bois pour multiplier des variétés anciennes et locales comme les pommes Carteau, Blanche de Biozat ou Gingenaire, la poire Mandé, la cerise Bigarreau de Mezel...

Beau succès également pour la commande annuelle de porte-greffes en fin d'année.

26 personnes ont commandé plus de 850 sujets de pommiers, poiriers, merisiers et myrobolans. Ces jeunes pousses d'arbres pourront prochainement accueillir des greffons.



Récolte des fruits à Tours-sur-Meymont

Le ramassage des fruits au verger de Tours-sur-Meymont a été réalisé le 30 septembre et le 10 octobre par de belles journées ensoleillées. Une bonne dizaine de bénévoles s'est retrouvée pour mettre en caisse un peu plus d'1,5 tonne de pommes. La production a ensuite été pressée, pasteurisée et embouteillée.



Une soirée étiquetage des jus

Suite à la récolte des pommes, quelques bénévoles motivés ont participé à un atelier d'étiquetage des bouteilles, en fin d'après-midi d'octobre, au siège du CEN Auvergne. Ce fut également l'occasion de déguster et comparer les jus de fruits des trois dernières années !



Envie de nous soutenir et de déguster notre délicieux jus de pomme ?

Le cru 2020 est disponible à la vente dans les locaux du CEN Auvergne (3,50 € la bouteille)

Contactez-nous par mail :
vieassociative@cen-auvergne.fr

Zoom sur... le groupe verger de Beurières



Quand des habitants se mobilisent pour la multiplication d'anciennes variétés fruitières : histoire d'un groupe de voisins qui saisissent un ancien inventaire du patrimoine fruitier du Pays d'Arlanc, réalisé par le CEN Auvergne en 2005 et propose un projet participatif à la mairie de Beurières.

« 7 ans plus tard, 120 arbres sont plantés sur les communaux et sectionnaux de Beurières répartis dans les 15 hameaux, autant sont en attente de greffe et restant à planter. Grâce au soutien de la commune et du Parc naturel régional du Livradois-Forez, nous avons mis en place une pépinière avec des porte-greffes puis des animations de greffe et taille plusieurs fois par an. Aujourd'hui, nous souhaitons développer des sentiers de balade reliant les différents vergers tout en retraçant l'histoire locale de Beurières et aussi du patrimoine fruitier du Pays d'Arlanc, d'une grande richesse. »

Franck, Pascal, Gilles, Hervé et Marie



Le Conseil d'administration

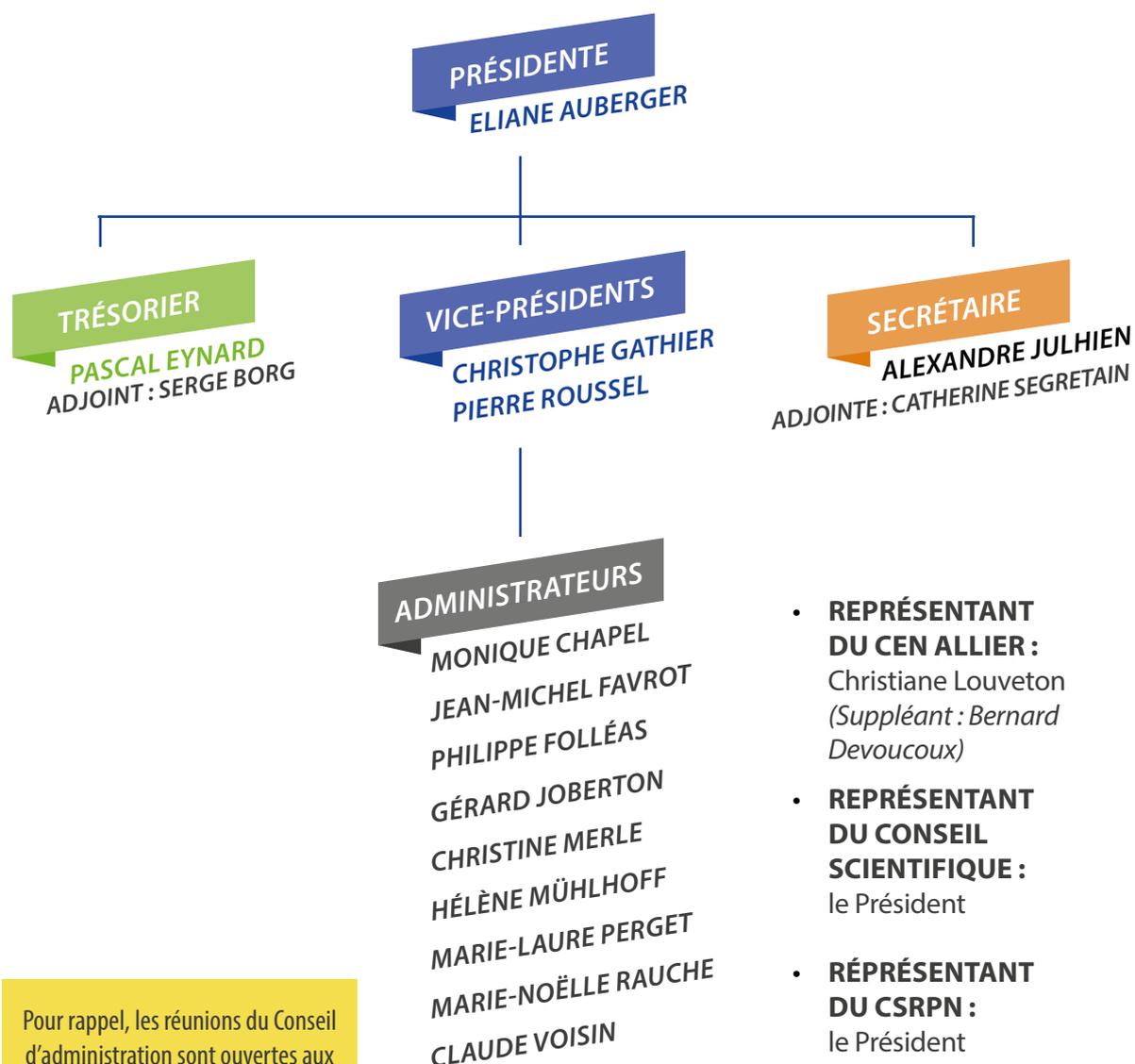
La gestion stratégique et financière du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne est assurée par le Conseil d'administration, composé de membres élus par les adhérents lors de l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration est composé de deux collèges :

- un collège obligatoire de 9 à 18 personnes représentant les adhérents,
- un collège complémentaire : président du CEN Allier, président du Conseil scientifique, président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN).

Les membres du Conseil d'administration présentent **des profils différents et complémentaires** (*paysagiste, agronome à la retraite, instituteur, enseignant en retraite, consultante en édition, agriculteur, etc.*).

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (31 DÉCEMBRE 2020)



- **REPRÉSENTANT DU CEN ALLIER :**
Christiane Louveton
(Suppléant : Bernard Devoucoux)
- **REPRÉSENTANT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE :**
le Président
- **RÉPRÉSENTANT DU CSRPN :**
le Président

Pour rappel, les réunions du Conseil d'administration sont ouvertes aux adhérents intéressés.
Pour ce faire, contactez
Nathalie Devezeaux
(vieassociative@cen-auvergne.fr)

**CA DU CEN AUVERGNE
NOMBRE DE POINTS TRAITÉS PAR AN**



**LES CONSEILS
D'ADMINISTRATION EN 2020**

En 2020, le Conseil d'administration du CEN Auvergne s'est réuni selon son rythme mensuel, soit 11 fois : 17 janvier, 21 février, 20 mars, 14 avril, 15 mai, 19 juin, 9 juillet, 18 septembre, 16 octobre, 20 novembre et 18 décembre. Quatre consultations électroniques ont également eu lieu (31 mars, 27 juillet, 3 septembre, 1^{er} octobre). Il rassemble en moyenne 11,6 personnes par réunion. Il a traité 275 points au cours de l'année.

Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique possède un rôle statutaire majeur : il définit les priorités d'intervention, donne un avis sur les sites d'interventions et les protocoles de suivis, offre un lieu d'échange entre les chercheurs et les gestionnaires, examine les orientations de gestion. Élu pour trois ans (2018 - 2020), il est composé de 44 membres bénévoles, deux représentant du CA et 16 relais salariés. Il est composé de deux commissions territoriales : Auvergne et Rhône-Alpes.

COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

- **PRÉSIDENTE** : Dominique Vallod
- **VICE-PRÉSIDENT COMMISSION AUVERGNE** : Pascal Carrere
- **VICE-PRÉSIDENTE COMMISSION RHÔNE-ALPES** : Dominique Vallod
- **REPRÉSENTANT DU CA CEN AUVERGNE** : Jean-Michel Favrot
- **REPRÉSENTANT DU CA CEN ALLIER** : Cindy Soenen
- **MEMBRES COMMISSION AUVERGNE** : Adrien Bazin, Aude Beauger, Matthieu Bernard, Pierre Boivin, Benjamin Calmont, Pascal Carrere, Hervé Christophe, Hervé Cochard, Emmanuelle Defive, Pierre-Marie Le-Henaff, Hervé Lelièvre, Charles Lemarchand, Nicolas Lolive, Jean-Luc Marandon, Thierry Piszczan
- **MEMBRES COMMISSION RHÔNE-ALPES** : Claude Amoros, Yann Baillet, Luc Baumstark, Joël Broyer, Florian Charvolin, Gilbert Cochet, Thomas Cordonnier, Hervé Cubizolle, Aurélien Culat, Sonia Czarnes, Carole Desplanque, Bernard Etlicher, Bernard Kaufmann, Romain Lamberet, Marie Lamouille-Hebert, Marc Lutz, Pascal Mao, Jean-Louis Michelot, André Micoud, Hugues Mouret, Michel Savourey, Jörg Schleicher, Hubert Tournier, Dominique Vallod, Bernard Vincent, Jany Vincent-Guedou

LES CONSEILS SCIENTIFIQUES EN 2020

En 2020, le Conseil Scientifique des 6 CEN d'Auvergne Rhône-Alpes et sa commission Auvergne ont poursuivi leur travail sous forme de visioconférence et de consultation électronique. Le dossier principal régional était de **contribuer à l'élaboration de la stratégie foncière et de gestion des six Conservatoires**, qui a été examiné le 12/11 puis finalisée en décembre 2020. La commission Auvergne a été consultée cinq fois (14 mars, 20 mai, 05 juin, 06 juillet, 20 octobre). Elle a réfléchi sur la gestion des sites, la libre évolution, les milieux thermophiles, les mesures compensatoires de la RN88 et la pollution lumineuse. Elle a également examiné 15 sites et 6 plans de gestion. Le CS arrivant au terme de son mandat de trois ans, son renouvellement est prévu début 2021.



Une assemblée générale en mode restreint à Volvic

Une année sous le signe du covid... et de l'adaptation !

En 2020, le coronavirus a fait son apparition, et il n'aura pas manqué de bousculer aussi la vie du CEN Auvergne. Comment travailler tout en se protégeant, fonctionner en équipe et maintenir les liens entre tous ?

Le CEN Auvergne a d'abord rapidement appliqué les consignes sanitaires nationales : achat de gel et de masques pour tous (*français et en tissu !*), télétravail pour la majorité des salariés avec l'acquisition d'ordinateurs portables supplémentaires, réduction à l'essentiel des réunions internes et externes en présentiel, nettoyage quotidien des véhicules... Il a également activé les dispositifs d'activité partielle, pour réduction d'activité ou pour garde d'enfants, en faisant le choix du maintien de salaire à 100 %.

Mais pour travailler ensemble, il faut pouvoir se parler ! Ainsi, nous sommes entrés dans l'ère de la visioconférence ! Evidemment, c'est différent. Il faut adopter de nouveaux codes de communication pour la prise de parole, adapter son écoute... Mais cela aura permis de continuer d'échanger en interne et avec nos partenaires, et de faire vivre nos instances ! A travers le comité de direction et le comité social et économique, le dialogue et la cohésion ont ainsi été maintenus dans l'équipe salariée pour trouver ensemble les solutions à mettre en place, et le conseil d'administration a continué de se réunir.

Si la période est difficile, elle nous aura rappelé que nous sommes capables, toujours, de nous adapter. Et c'est bien l'engagement de toutes celles et ceux impliqués dans l'association qui font sa force.

LE CEN D'Auvergne EN QUELQUES CHIFFRES (AU 31/12/2020) :

- 36 salariés
- 32,88 ETP
- Effectif moyen : 33,10
- Âge moyen : 39,69 ans
- 4 localisations géographiques : moulin de la Croûte (siège) et rue Gilbert Romme (Riom, Puy-de-Dôme), Neussargues-en-Pinatelle (Cantal), Chavaniac-Lafayette (Haute-Loire)

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne



L'équipe s'agrandit !

En février, Nathalie Devezeaux est devenue la nouvelle chargée de vie associative et bénévole du CEN Auvergne, un poste qu'elle a occupé par le passé dans le CEN Nord-Pas-de-Calais. **David Juillard** a quant à lui rejoint l'équipe de gestion pour apporter un renfort en l'absence d'Hervé Balmisse.

En mars, Julia Roig a investi le nouveau poste de chargée de géomatique et système d'information, cette fonction étant jusqu'à présent occupée par Vincent Legé en complément de ses missions de chargé d'études. **Valentin Bors** est arrivé pour renforcer l'équipe du Cantal en tant que chargé d'études.

En avril, Régis Delpuech rejoint le service communication, vie associative et bénévole, animation en tant que volontaire. En fin de carrière à la Poste, il est en effet mis à disposition du CEN Auvergne dans le cadre d'un temps partiel aménagé sénior.

Enfin en novembre, **Katia Ducroix** intègre le pôle territorial Puy-de-Dôme en tant que chargée de projets. Un retour aux sources, Katia ayant découvert le réseau des CEN en Auvergne, avant de passer par le Nord-Pas-de-Calais et la Bourgogne.

3 belles découvertes naturalistes en 2020 !



La Vulpie unilatérale (*Vulpia unilateralis*), espèce considérée comme vulnérable en Auvergne, découverte sur l'ENS des coteaux de Mirabel, sur la commune de Ménérol, dans le Puy-de-Dôme.



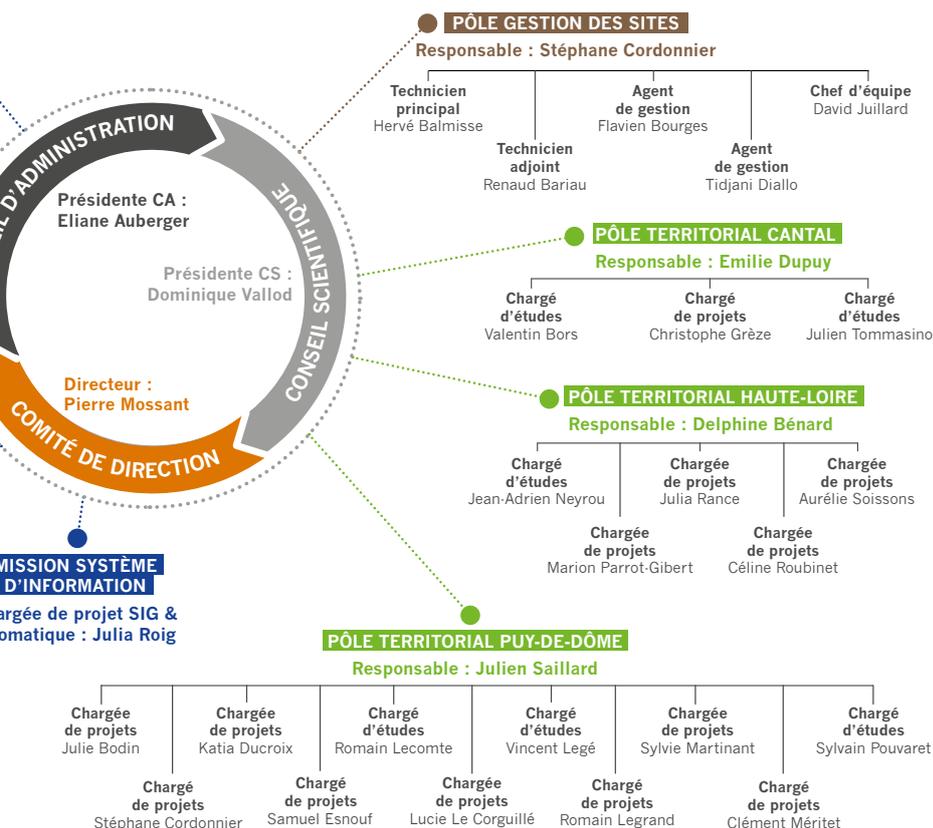
Le Thélyptéris des marais (*Thelypteris palustris*), fougère des zones humides, espèce considérée comme menacée d'extinction en Auvergne, confirmée sur son unique station de Haute-Loire sur une entité de l'ENS des zones humides du Devès, sur la commune de Siaugues-Sainte-Marie.



La Laïche de Hartman (*Carex hartmanii*), espèce protégée au niveau national, première découverte pour le département du Cantal, sur le site Natura 2000 du Marais du Cassan et de Prentegarde, sur la commune de Lacapelle Viescamp.

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne



Analyse du bilan 2020

Le total net du bilan est en augmentation de 27,9 % : il est égal à 6 763 376,21 €.

Cette augmentation est le témoin du développement de l'activité du CEN Auvergne en concordance avec les recrutements effectués. Il faut rester vigilant car ce sont des engagements pris, donc des activités à réaliser.

- Les fonds propres (*moyens de l'association*) sont supérieurs à l'actif immobilisé (*ce que l'association possède*), ce qui finance une partie de notre besoin en fonds de roulement.
- L'actif circulant (*ce qu'on nous doit*) augmente de façon plus importante en valeur que les dettes (*ce que nous devons*).
- Les créances clients augmentent, signe de l'accroissement d'activité. Cela entraîne également des besoins en trésorerie plus importants.
- Les dettes fournisseurs sont stables.
- Les dettes sociales et fiscales augmentent car liées aux recrutements, et la forte hausse de la taxe Agefiph.

ACTIF			
ACTIF	2020	2019	Ecart
ACTIF IMMOBILISE	2 111 645	1 984 405	127 240
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>256 702</i>	<i>209 920</i>	<i>46 782</i>
Frais de développement	42 800	55 983	-13 183
Autres immobilisations incorporelles	136 597	92 965	43 632
Immobilisation incorporelles en cours	77 305	60 972	16 333
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>1 846 770</i>	<i>1 768 382</i>	<i>78 387</i>
Terrains	1 654 890	1 540 142	114 748
Constructions	0	0	0
Installations techniques, mat. et outillages	15 205	20 385	-5 181
Autres immobilisations corporelles	24 620	20 966	3 654
Immobilisations corporelles en cours	152 055	186 889	-34 833
Avances et acomptes versés	0	0	0
<i>Immobilisations financières</i>	<i>8 173</i>	<i>6 103</i>	<i>2 070</i>
Autres participations	2 463	1 503	960
Autres immobilisations financières	5 710	4 600	1 110
ACTIF CIRCULANT	4 651 731	3 302 879	1 348 852
<i>Stocks</i>	<i>7 156</i>	<i>4 342</i>	<i>2 815</i>
Stocks et en cours	7 156	4 342	2 815
<i>Créances</i>	<i>4 600 335</i>	<i>3 288 539</i>	<i>1 311 796</i>
Avances et acomptes versés	16 630	13 386	3 243
Clients et comptes rattachés	819 648	498 058	321 590
Autres Créances	3 764 057	2 777 094	986 963
<i>Divers</i>	<i>35 542</i>	<i>1 452</i>	<i>34 090</i>
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
Disponibilités	35 542	1 452	34 090
<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>8 698</i>	<i>8 547</i>	<i>151</i>
TOTAL ACTIF	6 763 376	5 287 285	1 476 091

Études : Bassin Versant Auze (67 K€), Sites érodables

Achat de terrains : Coussounoux (31 K€), forêt alluviale Issoire (20 K€)

Aménagement de terrains : Ile des Cailloux (60 K€),

Marais Limagne Lycopodes (12 K€)

Meilleure valorisation (valorisation de corsets vergers pour 2 700 €)

Augmentation de 321 K€ des créances clients, mais facture APRR de 480K€ comptabilisée et non payée au 31/12.

En réalité le travail de relance a permis de diminuer les créances.

Le bilan est une « photographie » du patrimoine de l'association au 31 décembre de l'année concernée : il synthétise à un moment donné ce que l'association possède, appelé « l'actif » (*terrains, immeubles, etc.*) et ses ressources, appelées le « passif » (*capital, réserves, crédits, etc.*).



Les tourbières de Coussounoux acquises en 2020

PASSIF

PASSIF	2020	2019	Ecart
FONDS PROPRES	2 576 104	2 296 868	279 236
Fonds propres sans droit de reprise	12 000	1 417 544	-1 405 544
Réserves	224 841	162 000	62 841
Report à nouveau	1 493 671	117 650	1 376 022
Résultat de l'exercice	12 260	43 319	-31 059
Subventions d'investissement	833 331	556 355	276 976
FONDS DEDIES	744 970	698 158	46 813
Fonds dédiés	744 970	698 158	46 813
PROVISION POUR RISQUES CHARGES	178 867	148 563	30 304
Provision pour charges	178 867	148 563	30 304
DETTES	3 263 435	2 143 696	1 119 738
Emprunts et dettes assimilées	382 946	315 490	67 456
Avances et acomptes reçus	0	0	0
Dettes fournisseurs cptes rattachés	192 824	198 467	-5 643
Dettes fiscales et sociales	237 349	177 787	59 562
Autres dettes	2 169	5 243	-3 074
Produits constatés d'avance	2 448 147	1 446 710	1 001 437
TOTAL PASSIF	6 763 376	5 287 285	1 476 091

HAUT DE BILAN

BAS DE BILAN

Apparition transitoire dans le report à nouveau des subventions d'investissement pour l'acquisition de terrains précédemment en 10260xxxx, à déplacer dans une réserve d'investissement, en 10643xxxx, sur décision d'AG.

Provisions retraite et risque FEDER

Inclut le prêt garanti par l'Etat (145 K€), les emprunts moyen-terme (37 K€), les billets à ordre (65 K€) et une facture mise en Dailly (150 K€). Aujourd'hui : 0 billets à ordre, 0 Dailly

Forte augmentation des produits constatés d'avance dans les dettes car engagement pris, mais qui représentent de l'activité pour les années à venir.

Modification du plan comptable dans le bilan

Un aspect significatif de la modification du plan comptable porte sur la comptabilisation des subventions d'investissement. Les subventions permettant l'acquisition de terrains devraient dorénavant être amorties, et par dérogation, doivent au moins être reclassées d'un compte 10260xxxx vers un compte de réserve 10643xxxx. La transition se fait via le compte de report à nouveau, sur décision d'AG.

Analyse du compte de résultat 2020

L'exercice comptable clos le 31/12/2020 fait apparaître un résultat positif de 12 260,11 €, après que deux provisions, de 20 000 € pour les indemnités de fin de carrière et de 10 304 € pour risques vis-à-vis des fonds européens, ont été passées.

CEN AUVERGNE		Compte de résultat		Exercice 2020	
		Au 31/12/20	Au 31/12/19	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION		2 719 805	2 696 068	0,9%	
Produits d'exploitation		628 638	646 674	-2,8%	
	Ventes de marchandises	547	981	-44,2%	
	Production vendue (B&S)	628 090	645 693	-2,7%	
Autres produits d'exploitation		2 069 261	2 049 395	1,0%	
	Production stockée	2 815	-826	-440,6%	
	Production immobilisée	125 825	313 641	-59,9%	
	Concours public	233 138	0		
	Reprise /prov. & transferts charge	43 053	32 521	32,4%	
	Subventions d'exploitation	912 860	996 553	-8,4%	
	Autres produits	53 412	21 802	145,0%	
	Report subventions non utilisées	698 158	685 705	1,8%	
	Contributions financières accordées	21 907	0		
CHARGES D'EXPLOITATION		2 766 458	2 695 447	2,6%	
Consommation exercice /tiers		514 957	633 988	-18,8%	
	Achats matières premières	2 803			
	Achats autres approvisionnements	3 471	3 870	-10,3%	
	Autres achats et charges externes	508 683	630 118	-19,3%	
Impôts, taxes et vers. assimilés		100 285	83 221	20,5%	
	Impôts, taxes et vers/ assimilés	100 285	83 221	20,5%	
Charges du personnel		1 281 646	1 183 532	8,3%	
	Salaires et traitements	958 648	880 846	8,8%	
	Charges sociales	320 222	294 475	8,7%	
	Autres charges de personnel	2 777	8 211	-66,2%	
Dotations aux amortis. & provisions		115 687	88 826	30,2%	
	Amort. sur immobilisations	85 383	58 765	45,3%	
	Provisions pour risque et charges	30 304	30 061	0,8%	
Autres charges		753 883	705 879	6,8%	
	Autres charges	8 912	7 722	15,4%	
	Engagements à réaliser sur subv.	744 970	698 158	6,7%	
RESULTAT D'EXPLOITATION		-46 653	621	-7608,4%	
PRODUITS FINANCIERS (III)		330	2 468	-86,6%	
	De participations	96	1 967	-95,1%	
	Autres intérêts et produits assim.	234	501	-53,3%	
CHARGES FINANCIÈRES (III)		11 469	7 610	50,7%	
	Intérêts et charges assimilées	11 469	7 610	50,7%	
RESULTAT FINANCIER		-11 139	-5 142	116,6%	
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)		76 036	51 492	47,7%	
	Sur opérations de gestion	0	1 375	-100,0%	
	Sur opér. de capital, cess. actifs	4 035	2 000	101,8%	
	Sur opér. de capital, subv. d'inv.	72 001	48 117	49,6%	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)		5 984	3 652	63,8%	
	Sur opérations de gestion	4 852	3 078	57,6%	
	Sur opérations en capital	1 132	575	96,9%	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		70 052	47 839	46,4%	
RESULTAT DE L'EXERCICE		12 260	43 319	-71,7%	
BENEVOLAT VALORISE		82 542	80 564	2,5%	

Incluit dans l'exercice précédent les contributions financières accordées

Conventions avec organismes publics pour prestations, sans mise en concurrence (Mesures compensatoires RN88, RN102, etc.)

Conventions signées avec des structures privées

Diminution des frais de déplacement (Covid) et forte diminution de la sous-traitance, qui varie suivant les projets menés

4 recrutements effectués dans l'année :
1 chargé d'études, 1 chargée de projets SIG, 1 agent de gestion, 1 chargée de projets

Abondement de la provision FEDER pour la maintenir à 5 % des dépenses réalisées sur fonds européen
Provision retraite pour 20 000 €

Un résultat d'exploitation négatif ne signifie pas un déficit car une partie des recettes est en produits exceptionnels.

Impact des billets à ordre, dont le BAO de 95 K€ jusqu'à début décembre, mais diminution des intérêts bancaires et des intérêts d'emprunt

Ecart dû au solde du placement CDC en 2019
Cession de terrains (dont grange Châteauneuf)
Dont quote-part de subventions d'investissement

Modification du plan comptable dans le compte de résultat

Il est désormais nécessaire de distinguer dans les produits d'exploitation **les conventions signées avec des organismes publics pour des prestations** (précédemment dans « Subventions d'exploitation », et dorénavant dans « Concours public ») et **les conventions signées avec des organismes privés** (précédemment dans « Produits d'exploitation », et dorénavant dans « Contributions financières accordées »).

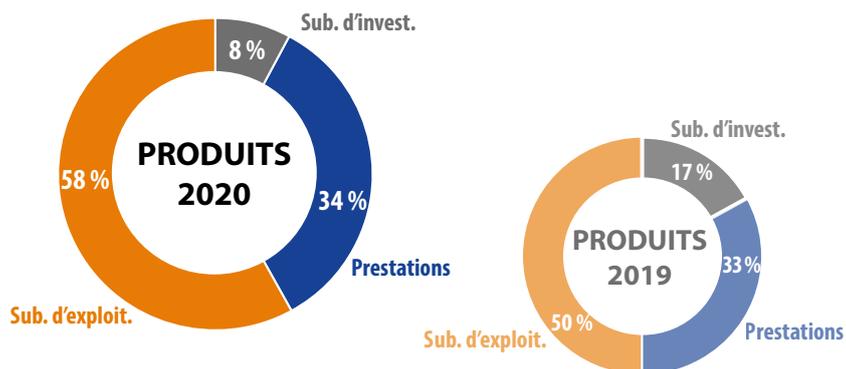
Le compte de résultat est un document comptable synthétisant l'ensemble des charges et des produits de l'association, sur un exercice comptable. Ce document donne le résultat net, c'est-à-dire ce que l'association a gagné ou perdu au cours de la période, définissant la variation de patrimoine qui s'inscrit au bilan.

Produits

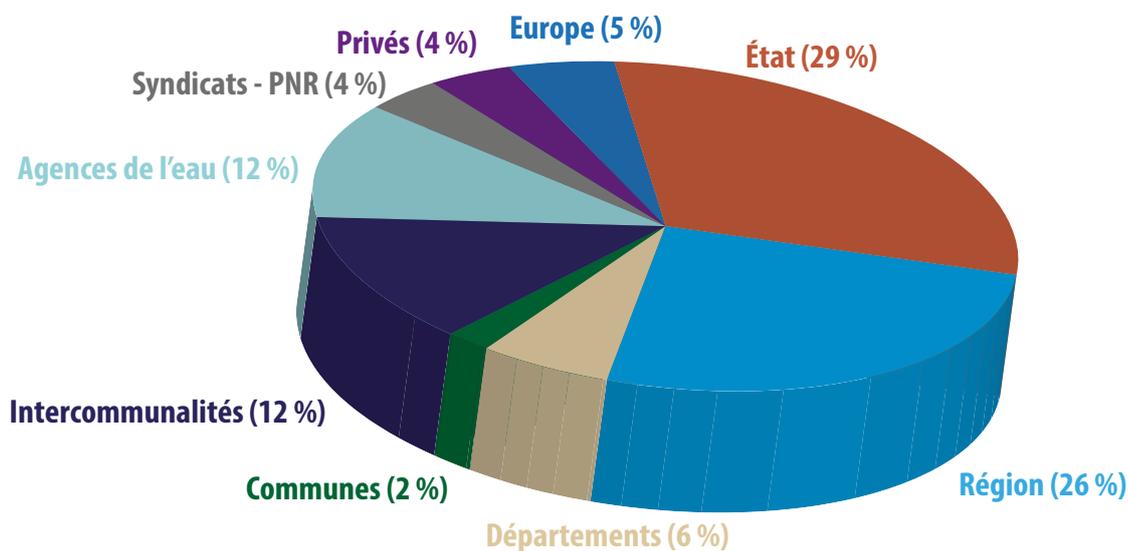
La présentation des produits ne prend en compte que les subventions et prestations réellement engagées au cours de l'exercice.

PRODUITS D'EXPLOITATION	2020	2019	ÉVOLUTION
Prestations	650 544	646 674	0,6 %
Subventions d'exploitation engagées	1 099 185	984 100	11,7 %
Subventions d'investissement engagées	153 411	322 462	-52,4 %
Autres	71 694	44 675	60,5 %
TOTAL PRODUITS	1 974 835 €	1 997 911 €	-1,2 %

- **Nette diminution des dépenses réalisées sur subventions d'investissements** au profit des subventions d'exploitation
- **Stabilité de la part des prestations**, qui reste minoritaires



RÉPARTITION 2020 DES PRODUITS PAR FINANCEURS



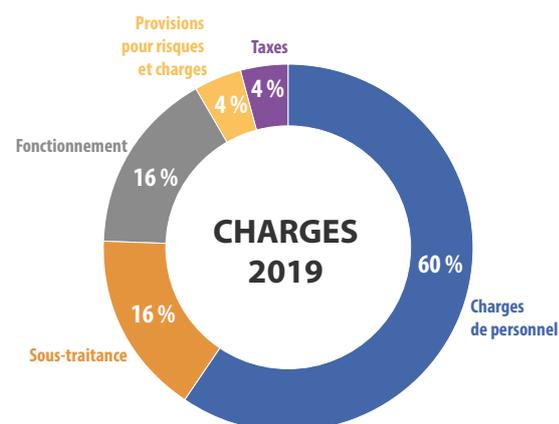
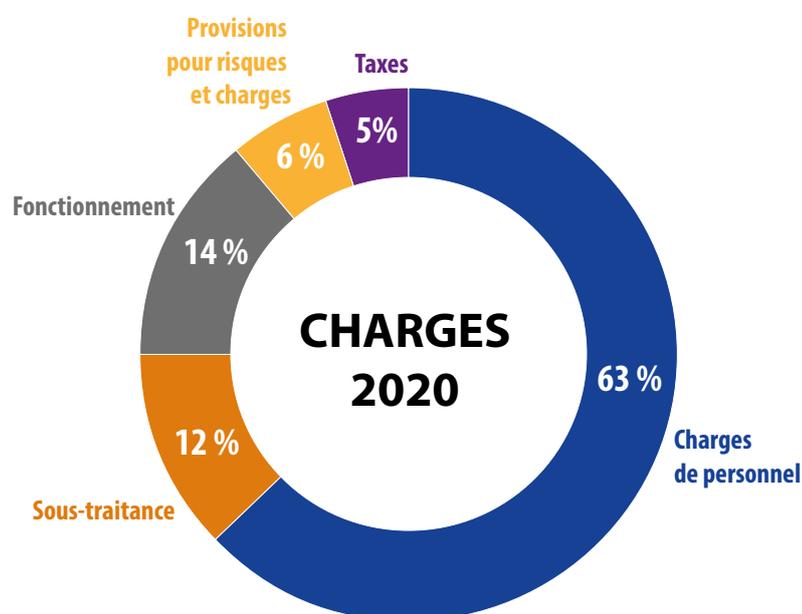
- **Conservation d'une répartition équilibrée entre financeurs**, protégeant d'une dépendance à l'un d'entre eux
- **Baisse de la part de l'Etat et ses établissements publics** (41 %), comparé à 2019 (47 %)
- **Les collectivités territoriales représentent 48 %** (42 % en 2019), avec une augmentation de la part Région (développement des Contrats Verts et Bleus)
- **Baisse des privés pour la deuxième année consécutive** (12,6 % > 7 % > 4%), liée à la baisse des réalisations RTE. Mais augmentation à venir sur les exercices suivants (APRR)

Charges

La présentation des charges ne prend pas en compte les engagements à réaliser sur subventions.

CHARGES D'EXPLOITATION	2020	2019	ÉVOLUTION
Achats et charges externes	514 957	633 988	- 19 %
Impôts, taxes et vers. assimilés	100 285	83 221	21 %
Charges de personnel	1 281 646	1 183 532	8 %
Dotations aux amortis. & provisions	115 687	88 826	30 %
Autres charges (hors fonds dédiés)	8 912	7 722	15 %
TOTAL CHARGES	2 021 488 €	1 997 289 €	1,2 %

- **Diminution des achats et charges externes** (baisse des charges de déplacements et de sous-traitance)
- **Augmentation des charges de personnel** (recrutements)
- **Augmentation des impôts et taxes** en lien avec les charges de personnel, mais également impact de la hausse de la taxe Agefiph



POINT SUR LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	2020	2019	ÉVOLUTION
Amort. sur immobilisations	85 383	58 765	45,3 %
Provision retraites	20 000	20 000	0,0 %
Provision pour risques fonds européens	10 304	10 061	-
TOTAL CHARGES	115 687 €	88 826 €	30 %

- **Une provision pour les indemnités de fin de carrière** a été saisie sur l'exercice 2020 (20 000 €).
- **La provision pour risques concernant l'utilisation de fonds européens** est calculée selon un pourcentage des dépenses réellement engagées au 31 décembre de l'année N, ce pourcentage étant de 5 %. Les dépenses engagées ayant doublé, une nouvelle provision, venant s'ajouter à celle de l'année dernière, a été saisie.



Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice 2020 est de 12 260,11 €.

À l'issue de sa réunion du 16 avril 2020, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- **27 586,09 €**, correspondant aux dons 2020 en faveur du projet Sylvae (réseau de vieilles forêts), à affecter à ce même projet ;
- **Un solde de -15 325,98 €** à affecter au report à nouveau.

Également, il est proposé d'affecter :

- **1 378 423,19 €** du report à nouveau existant, correspondant aux subventions d'investissement impactées par la modification du plan comptable, à une réserve d'investissement,
- **50 000 €** du report à nouveau existant à la réserve financière constituée.

La réserve financière 2021 serait alors de 250 000 €.

Le report à nouveau 2021 serait alors de 49 922,27 €.

		2020	2019
	Résultat définitif	12 260,11 €	43 318,65 €
Report à nouveau existant		1 493 671,44 €	117 649,89 €
Affectation du résultat	Dons Sylvae	27 586,09 €	7 720,29 €
	Report à nouveau	-15 325,98 €	35 598,36 €
<i>Report à nouveau existant après affectation du résultat</i>		1 478 345,46 €	153 248,25 €
Affectation du report à nouveau	Réserve d'investissement	1 378 423,19 €	
	Réserve financière	50 000 €	38 000 €
<i>Report à nouveau N+1 après affectation des réserves</i>		49 922,27 €	115 248,25 €

Le trésorier, **Pascal Eynard**

Ils soutiennent et accompagnent les actions du CEN Auvergne !



PARTENAIRES PUBLICS

- Europe (*FEDER Plan Loire, FEDER massif central, FEDER Auvergne, FEADER...*)
- Etat (*Préfectures, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, DRAAF, DDT, CGET, etc.*)
- GIP Massif Central
- Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Conseil départemental (*Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme*)
- De nombreuses communes, communautés de communes dont Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans, Agglomération du Pays d'Issoire, Saint-Flour Communauté ou encore la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Un remerciement particulier à la Ville de Riom et à la Ville de Clermont-Ferrand !
- Safer Auvergne-Rhône-Alpes
- Syndicats, comme le SIGAL (*Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses affluents*), le SMAT (*Syndicat Mixte d'Aménagement Territorial*) du Haut-Allier, le SYTEC (*Syndicat des territoires de l'Est Cantal*), le SIVU Auze-Ouest-Cantal ou le Valtom 63
- Agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne
- PNR du Livradois-Forez, des Volcans d'Auvergne, des Monts d'Ardèche et de l'Aubrac, de Millevache et l'IPAMAC
- Conservatoire de l'espace du Littoral et des rivages lacustres
- Auvergne Estives, etc.

ASSOCIATIONS

- Associations naturalistes et environnementales d'Auvergne
- Comité pour l'environnement de l'Impluvium de Volvic
- Collectif Régional d'Education à l'environnement Auvergne
- CPIE Clermont-Dômes, CPIE Haute Auvergne, CPIE du Velay
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
- Fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques des quatre départements
- Fédération de chasse du Puy-de-Dôme
- Il faut aller voir
- Vélocité63, etc.

PARTENAIRES PRIVÉS

- Autoroutes du Sud de la France
- Agromousquetaires
- Autoroute Paris Rhin Rhône
- Californie française
- Combrailles Durables
- Eaux minérales gazeuses de Sainte-Marguerite
- European Outdoor Conservation Association
- Eurovia
- Fondation de France
- Fondation Humus
- Fondation Lemarchand
- Fondation Nature et découvertes
- Fondation du Patrimoine
- Fondation Terre d'Initiatives Solidaires
- Harmonie Mutuelle
- LanDestini
- La Passerelle Conservation
- Lilo
- Limagrain
- Michelin
- MSD Chibret
- Paima beauté
- Riso
- Rte
- Société des Eaux de Volvic
- UnisCité
- Veolia
- Yoga des Hautes Terres, etc.

ET AUSSI...

... Le soutien de plusieurs centaines d'auvergnats, adhérents, donateurs, bénévoles qui apportent leurs temps, leurs connaissances et leur contribution financière pour la préservation des espaces naturels.

Par ailleurs, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne travaille et a noué des partenariats techniques avec de très nombreux organismes publics ou privés, naturalistes individuels, lycées et autres usagers de sites qui l'accompagnent dans ses actions.



www.cen-auvergne.fr

RESTONS CONNECTÉS !



@CENAuvergne

Siège : Moulin de la Croûte - Rue Léon de Versepy - 63200 RIOM - Tél. 04 73 63 18 27 - Courriel : contact@cen-auvergne.fr

Pôle territorial Haute-Loire : Le Bourg - 43230 CHAVANAC-LAFAYETTE

Pôle territorial Cantal : 8 route de Rachaldrat, Chalinargues - 15170 NEUSSARGUES-EN-PINATELLE